



L'ACTION FRANÇAISE

2000

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € | N° 2751 | 62^e année | Du 3 au 16 juillet 2008 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

PRENDRE UN ENFANT PAR LA MAIN...

L'école en France va mal. Vous pensez peut-être à ces élèves qui entrent en sixième sans savoir lire, ou à ces collégiens qui insultent leurs professeurs, ou à ces professeurs qui se font mettre en examen s'ils donnent la plus élémentaire correction à un garnement ?... Pécadilles que tout cela !

Le grand drame de l'école c'est qu'il y ait encore des adolescents qui s'étonnent ou se scandalisent ou, pire encore, ricangent quand on leur parle de deux hommes qui vont ensemble, ou deux femmes, et quand on leur dit que ces curieuses paires d'individus voudraient adopter des enfants, voire en faire...

Tel aura été ce samedi 28 juin le grand message de cette sublime école de fierté, de vertu, d'amour les uns pour les autres qu'est la Gay Pride ! « **Nous demandons des actions de terrain de formation [?] et des outils [???] d'intervention auprès des jeunes** » a déclaré un porte parole de l'Inter-Lesbienne, Gay, Bi et Trans, qui revendique qu'à l'école « **un temps de réflexion soit régulièrement organisé pour déconstruire les schémas sexistes, homophobes et transphobes et rendre cette démarche permanente et quotidienne (sic)** »

Le message a été reçu par le ministre Xavier Darcos qui annonce que la lutte contre l'homophobie sera une des « **priorités** » de la rentrée. Pourquoi sur une telle lancée ne pas permettre l'an prochain à chaque gay marcheur de prendre un enfant par la main pour lui apprendre à aimer tout ce qu'il ne sait pas encore, voire le forcer à "s'interroger" sur sa propre identité sexuelle ? Ainsi pose-t-on les bases de la France de demain... Un espoir toutefois : les enfants ont souvent plus de bon sens que les adultes.

M.F.

EUROPE : Sarkozy rattrapé

par les nations



PAGE 3

Ventres à vendre..

Bataille de dames ce vendredi 27 juin au sein du gouvernement Fillon. Mme Nadine Morano, secrétaire d'État à la Famille (!), venait de déclarer qu'elle était favorable à la légalisation du recours aux mères porteuses comme une commission sénatoriale venait d'en envisager la possibilité ; elle avait ajouté qu'elle-même donnerait volontiers l'exemple en portant l'enfant de sa fille si celle-ci souffrait d'un malformation utérine.

Il n'en fallut pas plus pour réveiller sa collègue, Mme Christine Boutin, ministre du Logement, dont on croyait qu'elle avait perdu sa langue et sa morale en entrant dans l'équipe de M. Sarkozy. Jugeant « **surprenants** » les propos de Nadine, Christine a déclaré : « **Je ne peux imaginer que Mme Morano, en charge de la famille, n'ait pas envisagé les conséquences familiales, psychologiques et éthiques de son acceptation du principe de pouvoir être la mère de ses propres petits-enfants.** » Et d'annoncer le lancement

d'une pétition pour alerter l'opinion. C'est montrer l'aberration d'une loi qui avait été écartée des lois de bioéthique votées en 1994 et à laquelle certains s'évertuent déjà à préparer de nouveau l'opinion.

Le "droit à l'enfant"

Gageons que dans les mois qui viennent tout sera entrepris pour émouvoir et manipuler les cœurs tendres, dans le plus pur style du procès de Bobigny qui, étant un cas extrême de détresse, avait retourné l'opinion en 1974 en faveur de l'avortement. Cette fois on fera verser des larmes sur le sort de pauvres femmes qui veulent avoir un enfant que des difficultés utérines les empêchent de porter elles-mêmes. On dira qu'elles ont le droit de se faire prêter le ventre d'une autre femme, comme si le droit à l'enfant était un absolu justifiant les moyens les plus antinaturels...

Dans cette affaire, une fois de plus, les adultes se comportent en

égoïstes, ne cherchant qu'à se faire plaisir. Le besoin de pouponner éclipse le souci du bien de l'enfant que l'on conquiert de force. Est-ce un "cadeau" que de le faire naître au sein d'un imbroglio juridique, biologique et psychique ? Entre sa mère par le sang et sa mère "gestatrice", comment s'y retrouvera-t-il ? Quels seront ses repères généalogiques ? Comment réagira-t-il quand il apprendra que celle avec laquelle des liens inévitables se seront tissés pendant neuf mois n'est pas sa vraie mère ? Et que se passera-t-il si, après l'accouchement, la mère porteuse refuse de rendre l'enfant à la mère commanditaire ? Ne risque-t-on pas d'assister à un commerce illicite proposant aux femmes dans le besoin de vendre leur ventre à autrui ? La dignité de la femme y trouvera-t-elle son compte ? Et si la porteuse boit ou transmet quelque maladie à son petit "pensionnaire", que feront les parents ? Enfin ne serait-il pas plus sage de faciliter l'adop-

tion par les couples stériles ? Si la loi vient à passer, les hommes de loi auront de beaux jours devant eux, mais le sort de l'enfant n'aura rien d'enviable. Surtout si cette pratique venait à intéresser les homosexuels en mal d'enfant... Imaginons un enfant qui se retrouverait avec deux papas et deux mamans... Le pauvre naîtrait condamné au strabisme psychologique !

Pensons ici à la belle et célèbre page de Maurras dans *La politique naturelle*, montrant autour d'un berceau l'empressement du cercle familial à donner au petit être tout son amour de façon clémentine et humaine, tout ce par quoi l'avènement de la vie de l'homme, contrairement à celle du petit poussin, « **touche des profondeurs de physique mystérieuse** ». Comment l'enfant qui ouvrira les yeux sur des personnes dont il ne saura pas bien auxquelles il doit le plus la vie se sentira-t-il accueilli ?

MICHEL FROMENTOUX



■ DÉFENSE



Après la publication du Livre blanc :

Traitement de rigueur pour l'armée

PAGE 5

■ UNION EUROPÉENNE



Agriculture, défense, immigration :

Les enjeux de la présidence française

PAGES 6 À 8

■ COMBAT DES IDÉES



Dix ans après sa mort :

Redécouvrir Pierre Boutang

PAGE 14

Alain de Benoist : la remarquable durée de L'AF

L'ACTION FRANÇAISE 2000 – L'apparition d'un grand journal royaliste dans le débat politique n'est-elle pas extraordinaire au début du XX^e siècle, à un moment où la République semblait bien installée ?

ALAIN DE BENOIST – "Extraordinaire" est un peu excessif. Au début du siècle dernier, la République est loin d'être "bien installée" en France. Proclamée sur le plan institutionnel, elle est minée par la crise sociale et la crise religieuse, et fait déjà l'expérience des limites du parlementarisme. Le débat sur les institutions est alors loin d'être clos. N'oubliez pas qu'à la naissance de Maurras, il ne s'est même pas écoulé un siècle depuis la Révolution française ! Au moins sur le plan intellectuel, partisans et adversaires de l'Ancien Régime continuent de s'affronter. Qu'on soit encore royaliste à cette époque n'est donc pas véritablement surprenant. L'originalité de Maurras a surtout été de s'employer à démontrer, avec un effort de rigueur plus grand que ses prédécesseurs, la valeur des institutions monarchiques, et surtout de parvenir à créer un mouvement politique capable de cristalliser concrètement ses idées.

Ce qui est remarquable, c'est que l'impulsion ainsi donnée se soit révélée aussi durable. *L'Action Française* quotidienne paraît pour la première fois le 21 mars 1908, jour du printemps. Mais elle s'ajoute à la revue du même nom, créée en 1899, tandis que le premier Comité d'Action française, fondé par Henri Vaugeois et Maurice Pujo, s'est réuni dès le 8 avril 1898. On célèbre donc cette année, non seulement le centenaire du journal quotidien, mais aussi le 110^e anniversaire de la création

Dans le cadre de l'année du centenaire de la naissance de L'Action Française quotidienne, nous avons rencontré Alain de Benoist. Le fondateur du Groupe de recherches et d'études pour la civilisation européenne (GRECE), communément désigné comme la "Nouvelle Droite", n'est certes pas maurrassien, mais sa passion pour les grands débats d'idées l'a conduit à ren-

contrer dès sa jeunesse l'école d'Action française et à en mesurer l'importance dans le débat intellectuel. Philosophe, politologue, bibliographe, l'auteur de Vu de Droite (1977) a publié l'an dernier dans son livre Nous et les autres – Problématique de l'identité (éd. Krisis) de fort judicieuses réflexions sur l'universel et le particulier (cf. L'AF 2000, 4 janvier 2007).

du mouvement. Quant à Maurras, il est né en 1868, soit il y a très exactement 140 ans.

Il ne fait pas de doute, en tout cas, que l'année 1908 fut véritablement une année clef. C'est l'année qui voit la création de *L'Action Française* quotidienne, des camelots du Roi, et aussi de la *Revue critique des idées et des livres*, qui joua un rôle très important dans les milieux proches de l'Action française. C'est également l'année où Georges Valois publie *La Révolution sociale ou le Roi* et lance son enquête sur la monarchie et la classe ouvrière, celle où Georges Sorel publie trois de ses principaux livres, les *Réflexions sur la violence*, *La Décomposition du marxisme* et *Les Illusions du progrès*, enfin celle où une grave crise touche la Confédération générale du travail (CGT) après les événements tragiques survenus à Draveil et Villeneuve-Saint-Georges, événements à propos desquels Maurras publie dans *L'Action Française*, entre le 30 juillet et le 11 août 1908, une série de quatre articles retentissants sur "la question ouvrière".

Une influence sans équivalent

L'AF 2000 – Dans quel domaine L'AF vous semble-t-elle avoir exercé la plus forte influence ?
A. de B. – L'influence du journal, et plus largement celle des idées maurrassiennes, a été considérable, mais reste difficile à cerner. L'Action française n'a jamais pris le pouvoir – la question de savoir si elle a jamais voulu vraiment s'emparer restant ouverte –, en sorte que l'on peut difficilement parler d'une influence directement politique. La seule exception qui vienne à l'esprit est celle du régime de Vichy à ses débuts. Je ne pense pas que l'AF ait beaucoup fait progresser en France la cause royaliste en tant que telle. Il y a eu en revanche une grande influence de Maurras dans les milieux littéraires et intellectuels, influence reconnue, sinon saluée, par l'immense majorité de ses contemporains. Lorsque j'ai établi la bibliographie Maurras que j'ai publiée en

2002, j'ai pu identifier plus de 600 livres et travaux universitaires consacrés à l'œuvre de Charles Maurras ou à l'histoire de l'Action française. Ce seul chiffre confirme l'importance revêtue par un mouvement qui, par sa durée et son influence, n'a dans notre pays pratiquement pas d'équivalent.



« J'ai pour Maurras une réelle admiration, voire une certaine affection. »

Mais cette influence, il ne faut pas le dissimuler, a parfois été véhiculée aussi par les dissidents de l'Action française, auxquels Paul Sérant avait naguère consacré tout un livre. On sait que les dissidences furent assez nombreuses dans l'entre-deux-guerres. À date plus récente, nombre de ces dissidences ont plus ou moins emprunté la même voie : la découverte de Bernanos ou de Boutang. Mais les dissidents ont souvent opéré aussi une sorte de retour aux sources, de retour à ce qu'était le mouvement à ses origines, à ce que pensait le "jeune Maurras", etc. Bien ou mal articulées, de telles démarches ont favorisé, non seulement l'étude universitaire ou scientifique du royalisme français, mais aussi la redécouverte périodique des acquis théoriques de l'AF.

L'après Maurras

L'AF 2000 – Comment expliquez-vous que l'Action française se trouve aujourd'hui marginalisée dans le débat politique ?
A. de B. – Depuis un siècle, ce qu'on appelle conventionnellement "la droite" a perdu à peu près

toutes les batailles dans lesquelles elle s'était engagée, sans avoir d'ailleurs jamais engagé une réflexion sérieuse sur les causes profondes de ces échecs répétés. Plus le temps passe, plus les "idées de droite" ont donc été marginalisées ou ostracisées. À cet ostracisme politico-intellectuel se sont encore ajoutées les conséquences de l'épuration de 1945. En 1968, à l'occasion du centenaire de la naissance de Maurras, un Comité Charles Maurras avait été créé à Paris. Présidé par le duc Antoine de Lévis-Mirepoix, il comptait dans ses rangs d'innombrables personnalités, parmi lesquelles Henri Massis, Thierry Maulnier, Marcel Pagnol, René Huyghe, Gustave Thibon, Paul Violar, Marcel Jullian, le colonel Rémy, le général de Bénouville, Kléber Haedens, Pierre Fresnay et tant d'autres. Ces personnalités n'ont tout simplement pas été remplacées. J'ajoute que le centenaire de la naissance de Maurras avait même été marqué par la publication dans *Le Monde*, grâce à Gilbert Comte, de deux pleines pages très objectives, ce qui serait évidemment impensable aujourd'hui.

À l'heure de Bruxelles

Mais bien entendu, la force des uns se nourrit aussi des faiblesses des autres. Une école de pensée, lorsque son fondateur disparaît, a toujours tendance à se transformer en conservatoire. Elle maintient une orthodoxie et impose une vulgate, figeant ainsi des positions qui devraient normalement évoluer en fonction des transformations concrètes du monde réel. La tentation est alors grande de croire que le maître à penser avait tout prévu, qu'il ne s'est jamais trompé. On argumente à coups de citations, ce qui n'est pas spécialement attirant. Par ailleurs, même dans des milieux où l'on estime la pensée maurrassienne, il n'y a pas grand monde aujourd'hui pour penser que le retour sur le trône d'un roi changerait quoi que ce soit à la situation. Il y a toujours des monarchies en Europe, mais qui se risqueraient à dire qu'elles se

portent mieux que notre république ? Les monarchies aujourd'hui ne peuvent être que des démocraties couronnées. Nous ne sommes plus d'ailleurs à l'époque où le comte de Paris pouvait espérer son retour aux affaires. En dehors de milieux minuscules, qui connaît même aujourd'hui le nom du prétendant ?

L'AF 2000 – Les grands principes de l'Action française (incarnation de la continuité nationale, libre représentation du pays réel, etc.) ne vous semblent-ils pas toujours nécessaires à l'heure où les diktats de Bruxelles s'imposent partout ?
A. de B. – Les "diktats de Bruxelles" ne sont malheureusement qu'une pièce d'un échiquier beaucoup plus vaste, que des "grands principes" édictés bien avant l'époque de la modernité tardive ne peuvent à eux seuls permettre d'analyser. J'ai pour Maurras une réelle admiration, voire une certaine affection, mais comme vous le savez je ne suis pas maurrassien. Je n'ai certes pas de mal à m'accorder avec le jeune Maurras qui, en 1892, s'affirmait fièrement "autonomiste" et "fédéraliste", mais je suis en grand désaccord avec lui sur beaucoup d'autres choses, ce dont j'ai eu l'occasion de m'expliquer ailleurs.

Vous parlez d'"incarnation de la continuité nationale". Pourquoi pas ? Mais il y a tant de façons de définir ces mots ! Dans *Mes idées politiques*, Maurras écrivait : « Ni implicitement, ni explicitement, nous n'acceptons le principe de la souveraineté nationale, puisque c'est, au contraire, à ce principe-là que nous avons opposé le principe de la souveraineté du salut public, ou du bien public, ou du bien général. » Je ne fais pas cette citation par malice. Je veux seulement montrer que la réalité est complexe et que les mots sont parfois piégés.

Sur Maurras, je ne peux pour ma part que redire ceci : au-delà de ses erreurs et de ses jugements parfois si injustes, son courage, son désintéressement, son exigeante passion, sa sincérité extrême, sa ténacité et la somme incroyable d'efforts qu'il a su déployer au cours de sa vie, commandent le respect. Il y a chez Maurras quelque chose de très proprement, de très exactement héroïque. Il n'y a pas beaucoup d'hommes publics dont on puisse en dire autant.

PROPOS RECUEILLIS
PAR MICHEL FROMENTOUX

Tout en remerciant bien vivement Alain de Benoist de cet entretien quelque peu revigorant, nous ajouterons que les "dissidences" auxquelles il fait allusion sont malheureusement le risque d'une école de pensée exigeante demandant à ses adeptes beaucoup d'humilité devant les leçons de l'expérience. Il y a certes quelque chose de fascinant dans la volonté sou-

vent exprimée de revenir au jeune Maurras des origines, mais notre maître lui-même nous a prévenus : « Aucune origine n'est belle. La beauté est au terme des choses. » Maurras n'a jamais cessé de vérifier ses idées à la lumière des faits et ce n'est pas vouloir le garder comme dans un "conservatoire" que de continuer son œuvre dans le même esprit. Le présent dialogue

avec Alain de Benoist prouve bien qu'il n'est pas question pour nous de "figer" l'AF dans les débats d'autrefois...

Au sujet de la monarchie, il faut rappeler qu'une France qui retrouverait le génie de sa tradition ne se contenterait pas d'être une "démocratie couronnée" bien que le seul fait d'être incarnée dans une famille d'âge en âge soit déjà une garantie de conti-

nuité pour une nation. Enfin, à propos de la souveraineté qu'il nous faut aujourd'hui défendre, nous avons toujours fait remarquer à nos amis souverainistes que la souveraineté de la nation repose avant tout sur une communauté historique de destin et non sur la seule volonté des individus d'un moment donné de vivre ensemble...

M.F.

L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (*)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Politique : Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin, Georges Ferrière, Michel Fromentoux, Stéphane Piolenc
Étranger : Pascal Nari
Économie : Henri Letigre
Enseignement, famille, société : Sarah et Stéphane Blanconnet, Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux, Aristide Leucate, Frédéric Wincler
Culture : Monique Beaumont, Anne Bernet, Renaud Dourges, Gaël Fons, Norbert Multeau, Jean d'Omiac, François Roberday, Alain Waelkens
Histoire : Yves Lenormand, Hélène Novak, René Pillorget, Francis Venant
Art de vivre : Pierre Chaumeil
Chroniques : François Leger, Jean-Baptiste Morvan
Médias : Denis About.
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost.
Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

Sarkozy rattrapé par les nations

L'embrasement de la tour Eiffel aux couleurs de l'Europe à minuit ce 30 juin ne doit pas faire illusion. Pendant les six mois où Nicolas Sarkozy va présider l'Union européenne, ce ne

nalement l'échelon national n'est pas mieux à même de les protéger que l'échelon européen. » Il a tout de suite ajouté : « C'est un retour en arrière et s'il y a retour en arrière, c'est qu'il y a eu

quel devraient se dissoudre leurs traditions, leurs identités, leurs propres manières d'être. De cela ils ne veulent plus entendre parler : ils ont conscience que face aux diktats technocratiques et tra-

sident de la République à ne se reconnaître aucun enracinement dans un des terroirs de la France profonde, maquillé de quelque vernis culturel "bling-bling" américano-mondialiste beaucoup plus que pétri de culture classique et française, il n'a pas pour présider l'Europe l'étoffe d'un Charlemagne, ni d'un saint Louis à qui on réclamait son arbitrage, ni d'un Napoléon. Les chefs d'État européens le trouvent bien léger et il a peu de chances d'imposer durablement sa marque au continent. On lira dans nos pages 6 à 8 nos réflexions sur les grands enjeux de sa présidence de l'Europe. Il y a dans ses projets à boire et à manger, mais beaucoup d'élus, notamment allemands, lui ont fait savoir qu'il ne devrait pas jouer un jeu trop personnel. Est-il de taille à s'imposer ?

La présidence européenne de Nicolas Sarkozy commence très mal. Les Européens ouvrent les yeux.



Nicolas Sarkozy en compagnie de Lech Kaczyński
Le président polonais va-t-il enterrer le traité de Lisbonne ?
C'est un nouvel affront pour son homologue français, qui n'avait pas ménagé ses efforts pour arracher sa signature.

sera pas tous les jours la fête, loin de là ! Le voici chargé des destinées de ce qui prétendait devenir quasiment un empire, mais qui n'est plus qu'un "machin" qui se dégingue de tous côtés. Plutôt que de grandes idées il aura besoin d'un pinceau et d'une truelle pour rafistoler au moins la façade !

La gifle polonaise

Tout commence très mal ce 1^{er} juillet par une belle gifle infligée au président français par le président polonais Lech Kaczyński annonçant qu'il ne ratifiera pas le traité européen de Lisbonne, question selon lui « sans objet » après le rejet de ce même traité par les Irlandais le 12 juin dernier. En Pologne, c'est le président qui décide, mais en Tchéquie, où une grande partie de la droite libérale est hostile audit traité, la ratification reste peu probable. Ajoutons qu'en France même, en dépit des leurs contradictions, les sondages laissent entendre que si survenait un référendum, le non l'emporterait (53 % selon *Sud-Ouest*). Pour M. Sarkozy qui disait, tout sémillant, qu'il ne fallait pas dramatiser et que l'on allait « circonscrire aux seuls Irlandais le problème de la ratification », le casse-tête n'est pas mince...

Certes, il est conscient du problème. Il a même effleuré une explication au 19/20 de ce lundi 30 juin sur *France 3* : « Ça ne va pas du tout. L'Europe inquiète et, pire, je trouve, peu à peu, nos concitoyens se demandent si fi-

erreur dans la façon de construire l'Europe [...] il faut qu'on réfléchisse à comment (sic) on fait de cette Europe un moyen de protéger les européens dans leur vie quotidienne. » En fait il n'a rien compris du tout. Il voit comme un "retour en arrière" ce qui est tout simplement retour au bon sens. Il y a peut-être bien une erreur quelque part, mais pas question de changer la ligne que l'on s'est fixée ! Le tout est de mieux persuader les européens que l'Europe les protège... Tout est donc affaire de discours. Comme pour un marchand de tapis.

Quelle Europe ?

Mais, comme disait Abraham Lincoln, on peut tromper tout le monde un certain temps, on peut tromper quelqu'un tout le temps, on ne peut tromper tout le monde tout le temps. Les européens ouvrent les yeux ; l'affaire de la Constitution européenne, puis de son réemballage sur forme de "mini-traité" leur a appris qu'ils sont menacés d'un super-État dans le-

cassiers de Bruxelles, face aux féodalités de la libre concurrence engendrant chômage et délocalisations, c'est encore dans le cadre national, ce terreau des ententes humaines les plus enracinées, qu'ils se sentent le mieux compris et défendus.

Quand M. Sarkozy dit qu'« il y a des sujets qu'on ne peut que résoudre au niveau de l'Europe », il ne fait qu'enfoncer une porte ouverte, mais cela ne va nullement dans le sens de "son" Europe : des accords, des ententes, entre nations pleinement souveraines, apportant chacune la richesse de son expérience historique, liées entre elles par un même sens de l'avenir de la civilisation, pourraient être les fondements de l'Europe moderne, d'autant plus unie qu'elle serait moins standardisée. Le président français pourrait amorcer pendant ces six mois une réflexion en ce sens, mais il ne le fera pas et ce seront six mois de perdus...

Encore faudrait-il que M. Sarkozy soit lui-même une émanation vraiment représentative de la nation qu'il préside... Premier pré-

Mare nostrum

La question de l'Union méditerranéenne pourrait être bientôt l'occasion de quelques accroc. Cette idée sarkozyenne n'est nullement stupide. Il faut tuer cette croyance selon laquelle l'Europe de Bruxelles serait le type unique et obligatoire de regroupement d'États selon leurs intérêts communs. Le pourtour méditerranéen n'est pas une zone de tout repos, mais historiquement, culturellement, économiquement la France y possède de solides attaches et peut jouer un rôle d'apaisement.

C'est pourquoi, en dépit de fort mauvais souvenirs de crimes relativement récents, il nous semble, certes non pas agréable, mais normal que M. Bachar El Assad, président de la République syrienne, soit à la tribune d'honneur, le 14 juillet avec tous les autres chefs d'État invités par M. Sarkozy pour un sommet méditerranéen à Paris. La politique n'est pas une affaire de bons sentiments, et tout ce qui peut servir au rayonnement de la France mérite d'être entrepris, même le jour d'une fête nationale qui n'est pas précisément la nôtre...

MICHEL FROMENTOUX

SIGNES DES TEMPS

PUB

Les caisses sont vides. Et l'État dépense sans compter alors que, comme l'a justement indiqué François Hollande, le gouvernement « aurait pu économiser plus de quatre millions d'euros ». Comment ? En renonçant à une campagne de pub' qui coûtera 4,33 millions d'euros, pour vanter à la télévision et dans la presse les mérites de la politique du gouvernement...

BYZANCE

Sarkozy avait promis une indemnisation pour les propriétaires de véhicules incendiés par un tiers. Et ce que Sarkozy dit, il le fait : dès le 1^{er} septembre, les malheureuses victimes auront droit à une indemnisation allant jusqu'à... 4 000 euros ! De quoi s'acheter un scooter...

DÉMOCRATIE

Après le non irlandais, Valéry Giscard d'Estaing, le père de la constitution rejetée, estime que « les Irlandais ne peuvent pas prendre les autres Européens en otages ». En somme, puisque voter librement est une forme de prise d'otages, on peut dire que ceux qui avaient élu VGE en 1974 étaient des terroristes.

GOVERNEMENT

Le gouvernement reste-t-il inactif lorsque des Français sont touchés par la crise ? Que nenni ! Le ministre de la Défense Hervé Morin a ainsi écrit aux entreprises françaises cotées en bourse pour les inviter à investir dans les villes touchées par la fermeture d'un régiment. On pourrait aussi écrire à ceux qui payent l'ISF pour les inviter à être charitables avec les plus pauvres, et écrire aux pompistes pour leur suggérer d'offrir quelques litres d'essence à leurs clients. Voilà un gouvernement qui s'engage !

DÉBAT

Mouvement populaire, l'UMP se veut un lieu de débat pour « proposer avec vous des solutions novatrices, aux problèmes qui sont les vôtres ». Sur le site internet du parti, on peut ainsi lire : « Le débat c'est vous, l'UMP veut le porter avec vous. » Sauf que la vitalité du débat démocratique se réduit, à l'UMP, à des thèmes curieusement choisis. Le premier débat a en effet pour thème : « Faut-il interdire l'usage des portables aux enfants ? » Une question dont on ne doute pas qu'elle soit la principale préoccupation des Français.

GUILLAUME CHATIZEL

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

■ Certaines personnes mal intentionnées ont annoncé, ces derniers temps, dans la presse nationaliste et même sur Radio Courtoisie, l'arrêt de la parution de L'Action Française 2000. Ces oiseaux de mauvais augure se proposaient même de la remplacer par un ersatz de L'AF sur internet (!)

Il n'en est rien ! Depuis lors, deux numéros sur papier du journal ont régulièrement paru et celui-ci est le troisième. Qu'on se le dise, nous sommes bien décidés à continuer. Sous l'impulsion de Michel Fromentoux, une nouvelle formule rédactionnelle se met

Aidez-nous !

en place et certains de nos lecteurs nous ont déjà dit spontanément leur approbation.

Mais nous avons besoin de votre générosité car nous ne bénéficions ni de budgets de publicité ni de subventions des pouvoirs publics, comme certains périodiques. Le montant de la souscription est en retard par rapport à la même époque de l'an dernier. Il nous faut recueillir 9 000 EUROS de plus à fin juillet. Que chacun de vous participe suivant ses

moyens à l'opération "Cent euros pour l'AF". C'est urgent. Nous vous remercions vivement d'avance de permettre au journal de l'Action française de poursuivre son combat plus que jamais nécessaire aujourd'hui

MARIELLE PUJO

* Prière d'adresser vos dons à Mme Geneviève Castelluccio, L'Action Française 2000, 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Liste n° 8

100 euros pour l'A.F. : Thierry Gomont-Jacquemin, 100 ; M. Touchagues, 100 ; Jacques Lamone-rie, 100 ; Bruno Reverdy, 100 ; M^{me} Jeannine Maillac, 100 ; Cte Alexandre d'Elbée, 100 ; Claude Taggiasco, 100 ; Virements réguliers : F. Bigeard, 35 ; G^{al} le Grognec, 15,24 ; M^{me} Yvonne Peyre-rol, 15,24 ; M^{lle} Annie Paul, 15,24 ; M^{me} Françoise Bedel-Giroud, 30,49 ; Henri Morfin, 32.

Total de cette liste : 843,21 €
Listes précédentes : 7 799,83 €
Total : 8 643,04 €
Total en francs : 56 694,62 F

Comme chaque année au milieu du mois de juin, articles, reportages fleurissent sur le baccalauréat. Mais cette année, les parutions sont plus nom-

Le régime saura-t-il s'attaquer un jour aux causes profondes qui enlèvent sa valeur au "bac" ?

breuses que d'ordinaire, anniversaire oblige. Les journaux divers n'ont eu de cesse de le répéter : nous fêtons les deux cents ans du "bac". Cela appelle quelques précisions. Il s'agit en effet des deux cents ans de la forme moderne du baccalauréat, des deux cents ans du décret impérial du 17 mars 1808. Car le baccalauréat n'est pas une invention de Napoléon : le grade existe depuis la fin du Moyen Âge et sanctionne jusqu'en 1789 les études dispensées dans les facultés ès arts. Le décret du 17 mars 1808, quant à lui, crée un diplôme national, délivré au nom de l'Empereur, sésame obligatoire pour entrer à l'université et surtout diplôme sanctionnant les études secondaires du lycée, institution créée en mai 1802 par Bonaparte, alors Premier Consul.

Depuis sa création l'examen dans sa forme n'a cessé d'évoluer.

Simple interrogation orale à ses débuts où les membres du jury étaient des universitaires, "bachot" en deux parties dès 1874, avec la rhétorique la première année et la philosophie l'année suivante, bac général, bac technologique, bac professionnel de nos jours. Les sessions d'aujourd'hui n'ont plus rien à voir avec celles de 1809. 629 000 candidats en 2007 contre 31 l'année qui suivit le décret de Napoléon : le baccalauréat a-t-il toujours la même valeur ?

Démagogie

« D'année en année, il est dévalué : les résultats sont ajustés pour gonfler les objectifs du ministère de l'Éducation. » Ainsi s'ouvre un article en date du 19 juin de *Lyon Plus*, journal gratuit de la région lyonnaise. On n'avait pas l'habitude de lire un constat aussi sévère dans la presse non spécialisée. D'ordinaire, ce genre de propos sur ce qui constitue encore le premier grade universitaire émane du corps enseignant, désabusé de s'entendre répéter lors des réunions préparatoires aux corrections que la consigne est d'être dans la moyenne académique de l'année précédente. Si tel n'est pas

le cas, le correcteur doit revoir sa copie ou plutôt ses copies. Une notation qui se fonde sur une moyenne à atteindre et non plus sur le niveau réel, des barèmes de mathématiques où l'on prévoit 26



Tous les élèves passent à la "moulinette" du collège puis du lycée unique.

points sur 20 : le baccalauréat n'est plus un diplôme sanctionnant un niveau mais une attestation de fin de parcours dans le secondaire.

La démagogie l'a bel et bien emporté sur la pédagogie. 80 % d'une tranche d'âge doit être titulaire du baccalauréat, tel était le projet de M. Chevènement alors ministre de l'Éducation (1984-1986) du gouvernement Fabius. En 2007

83,7 % des candidats obtiennent le diplôme ce qui constitue 64% des jeunes d'une génération¹.

L'idéologie a pris le pas sur la réalité depuis 1968, autrement dit depuis le passage du "bachot" au "bac". En confondant égalité des chances (donner à chaque enfant la possibilité d'une scolarisation) et égalité des résultats (l'obligation des 80 %), les différentes politiques menées n'ont eu d'autre but que de faire passer tous les élèves dans la même moulinette, d'abord celle du collège unique, puis celle du lycée – qui tend lui aussi à devenir unique – pour aboutir à un diplôme qui, malgré ses multiples sections, est tout aussi unique. Indépendamment des aptitudes ou des goûts d'un enfant, il ira automatiquement au lycée si ses parents le veulent. Le peu de places dans les filières professionnelles et le peu de crédit dont elles jouissent n'incitent pas à s'engager dans une voie différente de celle qu'offre le lycée. Dès lors, avec les passages automatiques dans les classes supérieures, de nombreux candidats au baccalauréat obtiennent ce diplôme alors que leur niveau général les aurait fait échouer au certificat d'études de nos grands-parents. Par exemple, certaines

copies manifestent de telles difficultés avec la langue que les professeurs de sciences eux-mêmes s'inquiètent de l'aptitude des candidats à comprendre les énoncés.

Tout à refaire

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet état de fait : l'idéologie républicaine, qui considère que l'allongement des études est à lui seul synonyme d'accès de tous à la culture et de réduction des inégalités sociales, la nouvelle donne économique, qui fait de moins en moins de place aux emplois industriels et demande toujours plus de gratte-papier ou plutôt de "gratte-clavier", les flux migratoires, qui amènent dans le système éducatif des populations non francophones de plus en plus nombreuses et enfin la crise de l'autorité, qui ne facilite pas le travail des enseignants et en particulier l'assimilation de ces nouvelles populations. Il est malheureusement peu vraisemblable que le régime, compte tenu de sa tendance structurelle à la courte vue, se révèle un jour capable de s'attaquer à des causes si profondes et si variées.

SARAH ET STÉPHANE
BLANCHONNET

¹ – Statistiques du ministère de l'Éducation, résultats définitifs de la session 2006.

Eugénisme : Trier les hommes

Le titre est effrayant mais il correspond malheureusement à une réalité actuelle.

Les Cahiers Saint Raphaël, dirigés par le docteur Jean-Pierre Dickès, publient un dossier alarmant sur la question de l'eugénisme tant dans l'histoire que de nos jours. Des articles entre autres de Godeleine Lafargue, des docteurs Christian Bros, Minh Dung Louis N'Ghiem, Luc Perrel et Philippe Piloquet, et des textes des souverains pontifes présentés par les abbés Arnaud Sélégnny et Jean-Paul André, il ressort que de la sélection des embryons à l'avortement des enfants considérés hors normes, notre pays s'achemine vers l'élimination des handicapés à la naissance.

La société de consommation ne tolère plus les individus non conformes à l'idée qu'elle se fait d'une vie valant d'être vécue. Il est temps de s'organiser pour empêcher que soient votés des lois ravalant l'homme au rang de matériau utilitaire.

M.F.

* Cahiers Saint Raphaël. Revue trimestrielle de l'Association catholique des infirmières, médecins et professionnels de santé. 18, villa Rachaert, 92390 Villeneuve-la-Garenne. L'exemplaire 8 euros.

Les immigrés victimes de l'antiracisme

Un des pièges attrape-tout de la campagne présidentielle sur lequel le candidat

Si le communisme est mort, son avatar, l'antiracisme, a survécu.

d'alors, Nicolas Sarkozy, avait pris de fermes engagements que n'avait pas reniés Jean-Marie Le Pen (bien qu'il les trouvât trop tièdes par rapport à son propre programme), fut la maîtrise et la lutte contre l'immigration clandestine. Un peu plus d'un an après l'élection présidentielle, l'objectif affiché par le gouvernement de renvoyer chez eux pas moins de 25 000 clandestins n'a toujours pas été atteint.

Rétention administrative

La question de l'accueil des immigrés extra-européens sur le sol français, véritable serpent de mer politico-médiatique, se renouvelle avec une particulière acuité depuis l'incendie, probablement intentionnel (donc criminel), le 22 juin dernier, des deux bâtiments du centre de rétention administratif (CRA) de Vincennes.

Avant d'aller plus loin, on précisera que sont placés dans les CRA les étrangers faisant l'objet soit d'un arrêté d'expulsion, soit d'un arrêté de reconduite à la frontière. Il ne faut pas confondre les CRA avec les zones d'attente qui,

situées dans une gare ferroviaire ouverte au trafic international, dans un port ou à proximité du lieu de débarquement, ou dans un aéroport, permettent le placement d'étrangers entrés illégalement sur le territoire français ou au titre de demandeur d'asile, en attendant que les autorités administratives statuent sur leur sort. Les CRA interviennent donc en bout de procédure puisqu'ils sont, en quelque sorte, la salle d'embarquement des étrangers indésirables sur le territoire national. Ces CRA abritent des pensionnaires au casier judiciaire parfois très chargé. Ainsi, les immigrés dont la présence en France constitue une menace grave pour l'ordre public ou qui adoptent des comportements de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de l'État, ou liés à des activités à caractère terroriste, sont frappés d'expulsion, ce qui les rend éligibles à l'hébergement au CRA. *Idem* pour les étrangers frappés d'une peine d'interdiction du territoire français.

Nécessité vitale

Il n'y a rien de fondamentalement scandaleux dans ce dispositif semi-carcéral qui prévoit, non-obstant, un certain nombre de garde-fous qui sont autant de protections juridiques pour les étrangers illégaux. La nécessité de reléguer avant leur éloignement définitif du territoire français les immigrés clandestins est vitale et leur présence, même temporaire, doit être étroitement surveillée. Ce

qui demeure intolérable, en revanche, c'est que ces "sans-papiers", véritables sans-gêne, se comportent comme s'ils étaient chez eux ou, pis, comme s'ils possédaient un droit acquis à venir chez nous et à y rester.

Il s'agit, ici, rien moins, qu'une violation des lois non écrites, mais néanmoins inscrites dans le marbre de toute civilisation, de l'hospitalité. Le plus inacceptable encore est la complicité active, voire activiste, des officines antiracistes d'extrême gauche. Selon une rhétorique trotskyste bien huilée, ces donneurs de leçons cherchent à déstabiliser le pouvoir en place en suscitant des foyers de révoltes. Ils instrumentalisent ainsi les immigrés illégaux au nom de leur idéologie mondialiste aussi délirante qu'inconséquence.

La France, mieux qu'une "race"

Bien plus, ces agitateurs anarchisants éructant leur haine de soi et de la France, culpabilisent également l'opinion publique en instillant un climat délétère peu conforme aux intérêts supérieurs du pays. Les Français de papier de nos banlieues déjà bien chaudes, sont, à présent, relayés par les immigrés illégaux des CRA. Cette circonstance contribue, nécessairement, à rendre plus qu'explosive et donc carrément ingérable la question de l'immigration en France. Ce n'est pas le projet de directive européenne allongeant de 32 jours à 18 mois le délai d'at-

tente en rétention administrative, qui apportera une solution durable à ce problème crucial.

Mais l'appareil d'État n'est pas en reste et officie même dans ces cérémonies méaculpanes financées par la redevance audiovisuelle. N'avez-vous pas remarqué ces clips diffusés *ad nauseam* sur les chaînes publiques, historiquement erronés mais idéologiquement connotés qui vantent les mérites de ces "citoyens visibles", joyaux de la "diversité" et qui ont fait la France, surtout depuis 1789 ? Ces acculturés de SOS Mon Pote et de Touche pas à mon (anti)racisme pratiquent pourtant eux-mêmes un évident racisme, opposant allo-gènes et indigènes et desservant du même coup la cause qu'ils sont censés vouloir défendre. Ignares, ils ignorent forcément ce mot fameux de Jacques Bainville, notre maître, qui observait, au début de son Histoire de France que « la fusion des races a commencé dès les âges préhistoriques. Le peuple français est un composé. C'est mieux qu'une race, c'est une nation. »

Lorsque Mitterrand a porté sur les fonts baptismaux SOS Racisme, il ne mesurait pas la portée tragique de son geste qui allait gangrener pour longtemps notre pays, interdisant toute liberté réelle d'expression autant qu'une libre et sincère recherche historique. Si le communisme est mort, son avatar, l'antiracisme, a survécu.

ARISTIDE LEUCATE
aleucate@yahoo.fr

Traitement de rigueur pour l'armée

Le nouveau Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale a été présenté officiellement par le Président de la République le mardi 17 juin dernier devant un parterre de 3 000 militaires réunis à la porte de Versailles. Il est déjà possible de le

sept ans, soit une baisse de 24 % des effectifs pour l'armée de l'air, 17 % pour l'armée de terre et 11 % pour la marine) conduit ensuite et assez logiquement les rédacteurs du Livre blanc à préconiser une européanisation et une "otanisation" de la Défense. Ce que la

document par les officiers supérieurs et généraux qui, réunis sous le pseudonyme Surcouf, se sont exprimés dans *Le Figaro*.

Plus fondamentalement, le péché originel du Livre blanc paraît résider dans l'inversion des fins et des moyens. Là où l'analyse mi-

ficielle d'alors n'était guère différente de celle d'aujourd'hui : la réduction des effectifs de 500 000 à 300 000 hommes et la dissolution de tant d'unités ne devaient-elles pas profiter à la qualité des matériels et à l'amélioration des capacités opérationnelles de nos troupes ? Force est de constater que, douze ans plus tard, les fantassins continuent à s'équiper à leur propre frais pour pallier l'indigence de leur équipement !

Incertitudes

L'inquiétude des militaires tient aussi aux incertitudes sur l'avenir de certaines promesses qui accompagnent la sortie du Livre blanc. Celui-ci n'est pas en effet une loi de programmation militaire et rien ne garantit que les moyens annoncés pour atteindre certaines ambitions seront effectivement mis en œuvre. Une chose est sûre en revanche : la suppression des 54 000 postes ! La fermeture d'un certain nombre de sites et la dissolution de plusieurs unités seront d'ailleurs annoncées dès la première semaine de juillet par Hervé Morin. Le bouclage de ce numéro ne nous permet pas d'analyser ce remodelage de la carte militaire mais nous y reviendrons dans une prochaine édition. On peut cependant déjà objecter au Président et au ministre qui répètent inlassablement que l'armée n'a pas pour mission de faire de l'aménagement du territoire que c'est oublier un peu vite, d'une part, le rôle tenu par les garnisons dans l'entretien du lien entre l'armée et la nation, indispensable à l'éclosion de nouvelles vocations militaires, et, d'autre part, le rôle que les responsables politiques eux-mêmes font régulièrement jouer aux militaires quand il s'agit de venir à la rescousse des moyens civils dans les territoires (tempêtes, inondations, marées noires, etc.).

THIDAL

LE MARIAGE DE CHARLES-PHILIPPE D'ORLÉANS, DUC D'ANJOU

Ce samedi 21 juin 2008, à Evora, au sud du Portugal, S.A.R. le prince Charles-Philippe d'Orléans, duc d'Anjou, a épousé en présence de nombreux représentants des dynasties européennes Diana Álvares Pereira de Melo, duchesse de Cadaval, de la plus illustre famille portugaise après les Bragance.

UN AMI DE L'AF

Le prince Charles-Philippe, neveu de Mgr le comte de Paris et fils du prince Michel de France, comte d'Evreux, et de la princesse Béatrix de France, est depuis ses jeunes années un ami de l'Action française où tous ceux qui l'ont approché gardent le souvenir de son accueil souriant et de sa conversation nourrie.



Il a pris la parole il y a quelques années à un de nos banquets annuels et a assisté à des conférences de l'Institut d'Action française. Nous étions nombreux le 12 septembre 2004 dans la cathédrale d'Orléans lorsqu'il fut intronisé grand maître de l'Ordre militaire et hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem. Le prince est en outre titulaire de nombreuses distinctions témoignant de son intérêt pour les plus hautes activités caritatives internationales.

INVITÉS PRESTIGIEUX

Les princes Jean de France duc de Vendôme, témoin du marié, et Eudes de France, duc d'Angoulême, fils de M^{gr} le comte de Paris, figuraient à l'intérieur de la cathédrale puis dans le palais d'Evora aux premiers rangs des prestigieux invités, dont entre autres le prince Moulay Rachid du Maroc.

Les magazines "people" semblaient manquer depuis quelque temps de prestigieux événements à raconter. Le mariage de Charles-Philippe et de Diana est enfin venu rehausser le niveau de leurs pages et l'on a vu Points de vue, pour une fois, se priver des états d'âme et des garde-robe de Carla Bruni-Sarkozy...

L'Action française présente à LL.AA.RR. Charles-Philippe et Diana, ses vœux affectueux de grand bonheur et de prospérité, et s'associe à la joie du chef de la Maison de France, Mgr le comte de Paris.

M.F.

Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale est censé fixer le cadre de la réflexion stratégique pour les quinze ans qui viennent.

télécharger sur un site du Ministère de la Défense et il sera également coédité en volume par Odile Jacob et La Documentation française. Ce document, préparé par une commission d'experts mais aussi de parlementaires ou de représentants de la société civile (jusqu'au président de l'Assemblée des évêques orthodoxes de France !), a pour but de fixer le cadre de la réflexion stratégique de la France pour les quinze ans qui viennent.

L'essentiel de l'argumentation du Livre blanc peut se résumer en quelques phrases. Sur le plan des moyens, il s'agit de maintenir l'effort de défense à son niveau actuel dans les années à venir mais en réduisant considérablement les effectifs des armées, de réinvestir les économies de structure ainsi dégagées pour améliorer le matériel et d'accroître la capacité opérationnelle des forces, de mutualiser les moyens entre les unités, d'externaliser certaines tâches... En bref de "dégraissier le mamouth" de la Défense pour le rendre plus efficace. Cette réduction du format de nos forces armées (54 000 personnels en moins sur six ou



La réduction des effectifs se fera-t-elle, comme annoncé, à budget constant, de façon à moderniser l'équipement ? Rien n'est moins sûr.

France ne pourra plus faire seule pour la défense de ses intérêts, elle le fera ou tentera de le faire avec ses partenaires dans le cadre de l'Europe, c'est-à-dire, en réalité, dans le cadre de l'Alliance atlantique ; le rêve – d'ailleurs très franco-français – d'une Europe de la défense indépendante des Etats-Unis tombant définitivement aux oubliettes de l'histoire.

Amateurisme

Bien entendu, le Livre blanc contient aussi des développements sur l'importance du renseignement, sur les nouveaux types de conflit, le terrorisme, la guerre des étoiles ou la résilience (concept utilisé pour désigner la capacité d'un pays à se remettre à fonctionner après une attaque et vraisemblablement emprunté à l'écologie ou à la psychologie)... Cette débauche sémantique explique sans doute en partie le reproche d'amateurisme adressé au

nutieuse des intérêts de la France (dimension politique) aurait dû conditionner l'élaboration d'une stratégie et d'une ambition pour nos armées (dimension militaire), conditionnant elles-mêmes les données budgétaires (dimension économique), c'est exactement l'inverse qui s'est produit. L'acharnement du Président et de tous ceux qui ont relayé sa parole depuis le 17 mai à anticiper ce reproche et à l'exorciser par des formules incantatoires mais peu cohérentes (« **ce sont précisément les économies qui permettent de réaliser les ambitions militaires** » a martelé M. Sarkozy), constitue à cet égard un aveu involontaire. On se croirait revenu en 1996 et au débat sur la fin de la conscription.

À l'époque, nous dénoncions déjà une politique qui cachait des mobiles presque exclusivement budgétaires derrière les grands mots de professionnalisation et de modernisation. L'argumentation of-

« Une urgence vitale »

[La famille] me préoccupe énormément, en tant que prince de France. [...] Sa structure et ses objectifs connaissent de profonds bouleversements. [...] Autant de facteurs qui interrogent le sociologue, l'économiste, le philosophe, le moraliste et, bien sûr, le religieux. Mais en quoi concerne-t-il le politique ? [...]

Que la famille relève largement de la sphère privée est, à mes yeux, une évidence. Rien ne doit être retiré aux conjoints et aux parents de ce qui constitue leur responsabilité propre : l'État n'a pas à prendre en charge notre bonheur. Mais l'application du principe de subsidiarité doit se faire avec discernement. La fonction de l'État est d'assurer la possibilité du bonheur ou, très concrètement, du bien-être des personnes et des collectivités. [...] Il revient à l'État

Nous publions ci-dessous des extraits d'une déclaration de M^{gr} le prince Jean de France, duc de Vendôme.

de se préoccuper de l'équilibre économique et social à venir, non dans ses modalités pratiques, mais dans ses fondamentaux. Parmi eux, un élément prépondérant : l'équilibre démographique. [...]

Quel contenu est possible pour une politique familiale ? L'expérience montre que l'outil le plus efficace demeure l'allocation familiale. Reste à savoir comment elle est attribuée. On a vu peu à peu son sens profond dénaturé : on en a fait un simple instrument de redistribution sociale en la cantonnant aux revenus les plus faibles, sans voir l'effet pervers de cette mesure d'apparente équité sociale. S'il est une idée à laquelle je

suis attaché, c'est que l'équilibre d'une société passe par le développement d'une classe moyenne nombreuse et dynamique, apte à aspirer à elle les catégories les plus défavorisées tout en assurant le renouvellement des élites. C'est elle qui doit être le plus incitée à avoir de nombreux enfants. [...] Au lieu de cela, la politique familiale a connu une érosion progressive, portée par un individualisme hédoniste et un féminisme étrangement oublié de son objet. [...]

Nous devons [...] renforcer durablement les piliers affaiblis des politiques familiales traditionnelles : allocations familiales, quotient familial, ainsi que les instruments

annexes tels que les réductions dans les transports publics. Ce qui implique d'abord qu'on les réhabilite dans leur rôle d'incitation au développement de la famille dans toutes les catégories de population. [...] Il est urgent de mettre en place un dispositif efficace d'aide aux femmes qui souhaitent à la fois travailler et élever leurs enfants. [...] Je suis parfaitement conscient que ces constats et ces mesures vont à contre-courant de la politique, ou plutôt de l'absence de politique, actuellement pratiquée. Je sais aussi qu'on me dira que nos voisins européens ne font pas mieux que nous : cela ne me rassure en rien. J'affirme simplement, posément, mais à voix haute et claire, que ces propositions sont, pour la France, non seulement essentielles, mais d'une urgence vitale.



PARIS, capitale de l'UE

L'Europe est-elle en crise, voire en panne ? Sans doute dans l'esprit des européens. Pour eux, l'échec de la ratification du traité de Lisbonne par l'Irlande est un nouveau camouflet. Depuis la signature du traité de Nice en 2001 – toujours en vigueur – l'Union s'est élargie à douze nouveaux États, rendant d'autant plus délicate la négociation d'une révision, et a fortiori sa ratification, soumise parfois aux aléas des référendums... La réforme institutionnelle se trouve manifestement dans l'impasse.

La tâche de la France en est-elle bouleversée, alors qu'elle assure pour six mois, depuis le 1^{er} juillet, la présidence du Conseil de l'Union ? Le chef de l'État tentera vraisemblablement de sauver son traité. Mais s'ils le souhaitent, les gouvernements « peuvent avancer exactement comme avant », remarque Hubert Védrine. Selon l'ancien ministre des Affaires étrangères, « nous attendons "trop des traités" » ; l'essentiel « dépend de la volonté des gouvernements ». [...] Nous pouvons donc "faire énormément de choses même avec des traités imparfaits" » (Toute l'Europe, 16 juin 2008).

Nicolas Sarkozy, dont l'ambition serait « de redonner à l'Union une direction politique » selon Jean-Dominique Giuliani, devrait en avoir conscience. Les européens les plus virulents gagneraient à s'y résoudre : sans admettre la nécessité de "construire l'Europe par la preuve", comment pourraient-ils reconquérir les opinions publiques ?

La France entend donner la priorité à quatre dossiers : l'ouverture des discussions sur la Politique agricole commune, la conclusion d'un accord sur l'immigration, le renforcement de la politique européenne de défense, l'aboutissement des négociations sur le paquet énergie-climat. Sa mission sera d'organiser les débats. Si les Conseils des ministres sont financés par l'UE, ce n'est pas le cas des conseils informels, par exemple... 190 millions d'euros sont affectés à l'événement (trois fois plus qu'en 2000). Tous les ministères sont mobilisés, ainsi, bien sûr, que le Secrétaire général des Affaires européennes et la Représentation permanente de la France à Bruxelles. Le personnel, redéployé, est d'ores et déjà confronté à une surcharge de travail... Que rapporte une présidence du Conseil de l'Union ? « Rien sur le plan financier, mais beaucoup en termes d'image, de promotion des idées françaises et de mise en valeur du savoir-faire français », explique un fonctionnaire cité par Euractiv (19 juin 2008). « "C'est de l'ordre de l'immatériel", conclut-t-il. » La République saura-t-elle en tirer profit ?

G.D.

Une certaine idée de l'Europe ?

Quelles sont les grandes lignes de la politique européenne de Nicolas Sarkozy ? Jean-Dominique Giuliani – président de la Fondation Ro-

parlementaire. Un choix « **courageux** » selon Jean-Dominique Giuliani, mais qui nous paraît finalement peu coûteux, étant donné l'indifférence de nos concitoyens. Ont-ils été abusés par l'esbroufe présidentielle ? En tout cas, le numéro d'équilibriste de Nicolas Sarkozy semble avoir touché son public : nuancés par un zeste d'euro-scepticisme, ses discours ont rassuré les nonistes, ouvrant la voie au "retour de la France en Europe" proclamé le soir de sa victoire électorale.

main tendue au Royaume-Uni, la collaboration privilégiée avec l'Allemagne serait « **inévitable** » de toute façon... Une observation tout juste étayée par quelques considérations économiques. Le lecteur averti d'analyses géopolitiques pointues passera son chemin.

Retour à l'Est

L'auteur signale toute l'importance que le Président accorde à la Méditerranée, mais insiste aussi sur ses efforts visant à resserrer les liens avec les pays de l'Europe de l'Est, vilipendés par Jacques Chirac à la veille de leur entrée dans l'Union. Le rapatriement des infirmières bulgares retenues en Libye, orchestré triomphalement par Nicolas Sarkozy, aurait largement contribué au succès de son entreprise. Le « **passage obligé** » par Washington rassure également les États fraîchement libérés du joug soviétique. L'objectif est clair : le président de la République espère

développer un pôle de sécurité européen, et, plus généralement, conférer à l'UE le rôle d'un véritable acteur politique.

En matière économique et monétaire, son ambition de "repolitiser" l'Europe apparaît manifeste. Ainsi a-t-il réclamé un assouplissement de la politique de concurrence – nécessaire à la préservation de nos intérêts industriels –, ou une réaction face à la menace des fonds souverains. Ses homologues sont disposés à le suivre sur ce point. En revanche, ils ne sauraient cautionner ses critiques formulées à l'encontre de la Banque centrale européenne, qui se sont certes assagies depuis son élection. Une fois n'est pas coutume, Jean-Dominique Giuliani exprime ici quelque réserve, rappelant cette évidence, vrai-▶▶

Le président de la République rêve d'une Union européenne plus politique, dont l'identité et les frontières seraient clairement définies.

Symboles

bert Schuman – tente de les identifier dans un ouvrage publié en mai dernier, où il brosse le portrait d'« **un Européen très pressé** ».

L'auteur souligne l'importance – relative, certes, mais inédite – que le candidat Sarkozy avait accordée à la construction européenne pendant sa campagne, annonçant la négociation du traité de Lisbonne et sa ratification par voie

Dès son entrée en fonction, le chef de l'État multiplie les symboles, « **comme autant de gestes en direction de l'Union européenne** » : pour sa photographie officielle, par exemple, il pose devant la bannière bleue étoilée. Jean-Dominique Giuliani revient sur la façon parfois houleuse dont se sont nouées les relations avec Angela Merkel. En dépit d'une

À cinq ans de la réforme de la PAC

Dans la perspective d'une profonde réforme de la Politique agricole commune en 2013, l'agriculture devrait être un des enjeux importants de la présidence française de l'Union européenne. Ou plutôt devait être tant

Les risques sur l'agriculture sont d'autant plus inquiétants à un moment où l'alimentation redevient un enjeu stratégique de premier ordre.

le non des Irlandais au traité de Lisbonne risque de bouleverser le programme prévu et de bloquer l'Europe dans une situation de crise et d'impuissance. Il faudrait bien, pourtant, à cinq ans de la réforme, que les Européens s'entendent sur les nouveaux contours qu'ils entendent donner à leur politique de soutien à l'agriculture.

Désormais vieille de quarante ans, la PAC est finalement la seule véritable politique européenne de grande échelle, qui engloutit chaque année quelque 55 milliards d'euros, soit près de 40 % du budget total de l'Union européenne. Les sommes en jeu sont loin d'être négligeables : en moyenne, chaque citoyen contribue au financement de la PAC à raison d'environ 2 euros par semaine.

Avant le non irlandais, Nicolas Sarkozy avait indiqué qu'il entendait profiter de la présidence française de l'UE pour lancer « **une véritable refondation en profondeur** » de la PAC. Et le ministre de l'Agriculture, Michel Barnier, avait précisé que notre pays sou-

haitait « **ajuster en diminuant un certain nombre d'aides** », notamment celles versées aux grandes cultures, et « **redistribuer cet argent vers les filières ou les territoires qui en ont besoin** » et en particulier les productions labellisées par une appellation d'origine protégée (AOP) ou une indi-

en déclarant : « **Je veux une nouvelle PAC. Parce que je n'ai pas l'intention de laisser tomber les agriculteurs qui ne veulent pas être des assistés, qui ne veulent pas vivre de subventions.** » Mais peut-on réellement croire à l'utopie récurrente d'une agriculture qui équilibrerait ses comptes alors que,



L'augmentation des prix pourrait remettre en cause les politiques de jachère.

cation géographique protégée (IGP). « **Ce sera la première fois qu'on fera cette redistribution à l'intérieur du budget de la PAC** » estime Michel Barnier.

Noyée parmi vingt-sept

Puisque l'élargissement à vingt-sept s'est fait avant de réformer la PAC, le véritable enjeu sera surtout de répartir les crédits entre anciens et nouveaux États membres. D'autant que les nouveaux États, qui représentent quatre millions d'agriculteurs, soit presque dix fois plus qu'en France, ont une agriculture moins productive, sous-capitalisée, mal organisée... qui prétendra à une part importante des aides au développement de l'agriculture.

Quel sera, dans ce contexte, l'avenir des paysans français ? En septembre dernier, lors du salon Space à Rennes, Nicolas Sarkozy avait flatté l'ego des agriculteurs

selon le ministère de l'Agriculture, 77 % du revenu des agriculteurs français en 2006 a été alimenté par des subventions publiques ?

L'augmentation récente du prix des matières premières alimentaires n'a pas fondamentalement modifié la donne même si, dans le cadre de la réforme de la PAC, elle pourrait remettre en cause les politiques de jachère et de quotas. Au risque même qu'une réorientation plus libérale, remettant les agriculteurs face aux marchés, accélère la chute d'un certain nombre d'exploitants agricoles, ou de filières entières, comme la filière aviaire, menacée par les importations venues notamment du Brésil et de Chine. On attend, bien évidemment, des réponses précises de l'Union européenne et de la présidence française sur ces risques qui pèsent sur notre agriculture. D'autant que le président de la République avait annoncé qu'il voulait mettre ce semestre de mission européenne sous le signe

de « **L'Europe protection** », pour « **un nouveau rendez-vous entre les Français et l'Europe en rendant cette dernière plus accessible et visible pour les citoyens** ». Nicolas Sarkozy est même allé plus loin en évoquant une nécessaire « **préférence communautaire** » pour protéger nos produits agricoles et alimentaires des importations.

On se souvient que le textile chinois, qui devait être arrêté aux frontières par une politique de quotas, a fini par inonder le marché sous la pression de la Chine, de l'Organisation mondiale du commerce, et des États membres défendant une vision libérale de l'Europe. Sauf à croire aux "divines surprises", on voit mal comment il pourrait en aller autrement en matière d'agriculture...

Arme alimentaire

Les risques qui pèsent sur l'agriculture française et européenne sont d'autant plus inquiétants à un moment où l'alimentation redevient un enjeu stratégique de premier ordre. La baisse de la production agricole mondiale, consécutive à des problèmes climatiques et à l'essor des biocarburants, s'est conjuguée à une hausse de la demande des pays émergents. Et parce qu'« **il faudra bien répondre au défi planétaire de nourrir neuf milliards d'êtres humains, l'arme alimentaire va devenir beaucoup plus importante que par le passé** » estime Jean-Michel Lemetayer. Faute de pouvoir réellement mettre en place une "protection communautaire" à nos frontières, l'Europe, pourrait nous priver de cette "arme alimentaire"...

GUILLAUME CHATIZEL

Immigration : l'Europe fait fausse route

► semblablement négligée par un politicien en campagne : « La revendication d'un "gouvernement économique" n'a [...] de chance d'aboutir que le jour où certains pays accepteront de se concerter avant de prendre leurs grandes décisions économiques internes. » En attendant, aucune alternative à l'indépendance de la BCE n'est envisageable, à moins d'abandonner la monnaie unique évidemment.

Identité chrétienne

Telle que nous la dépeint Giuliani, l'Europe rêvée par Nicolas Sarkozy bénéficierait d'une forte identité, inspirant la fierté de citoyens conscients d'appartenir à une communauté de civilisation. « Il replace le projet européen dans une perspective historique, morale et politique, dont l'ont éloigné le temps, la bureaucratie et les habitudes. Pour lui, l'Europe doit désormais avoir pour objectif d'être une puissance nouvelle sur la scène internationale. À ce titre, elle a droit à un territoire... » Le chef de l'État veut en finir avec la fuite en avant de l'élargissement, qui s'oppose au projet d'approfondissement. De son point de vue, l'adhésion de la Turquie serait une perspective d'autant moins acceptable qu'elle saperait les fondements de l'unité européenne, brouillant les repères tant géographiques que culturels. À l'inverse, la reconnaissance officielle des racines chrétiennes de l'Europe lui semblerait indispensable ; leur négation constituerait à ses yeux « une insulte à l'histoire » et même une « faute politique ».

Un vieux fantasme

Un faute, sans doute, mais qui apparaîtrait bien minime comparée à celle qu'il commettrait si, d'aventure, il privait la France de son siège de membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Fort heureusement, Jean-Dominique Giuliani ne lui prête pas cette intention. Bien au contraire, il s'interroge sur son inclination à « abandonner sa capacité à décider seul au profit d'institutions européennes » supposées plus efficaces ; « s'il y a des contradictions dans les discours européens de Nicolas Sarkozy, c'est ici qu'il faut les chercher », précise-t-il. Cédant à un vieux fantasme européeniste, il l'appelle pourtant à « partager » son siège avec l'UE, au moins provisoirement, pendant que la France assure la présidence de l'Union. On s'agace pareillement de son aversion naïve pour la *Realpolitik*, et de sa posture "bien pensante" qui le conduit à ériger en vérités universelles des opinions ou des valeurs – telle la "parité" – qui sont loin d'emporter notre adhésion. On lui reprochera enfin de se complaire dans une relative apologie, son ouvrage s'approchant d'avantage de la paraphrase que de l'analyse approfondie.

GRÉGOIRE DUBOST

* Jean-Dominique Giuliani : Un Européen très pressé. Éditions du Moment, 22 mai 2008, 277 p., 19,95 euros.

L'Union européenne n'est pas restée indifférente à l'immigration : très vite le principe de liberté de circulation des travailleurs au sein des communau-

L'instrumentalisation de l'immigration à des fins économiques contribue au déracinement des populations. Nicolas Sarkozy va-t-il s'en rendre compte ?

tés s'est traduit par un principe de libre circulation des travailleurs des pays tiers légalement présents sur le territoire d'un pays membre.

La convention Schengen a été signée en 1985. Elle supprime les contrôles aux frontières intérieures, poursuivant l'objectif d'une liberté de circulation effective des personnes au sein de l'Union européenne. Ces accords débouchent sur la convention d'application des accords de Schengen du 19 juin 1990 qui supprime les contrôles aux frontières intérieures.

Abaissement des frontières

La première évolution importante eut lieu avec le traité d'Amsterdam de 1997, traité qui intègre "l'acquis Schengen" et crée un titre IV au traité instituant la Communauté européenne, titre intitulé *Visas, asile, immigration et autres politiques liées à la libre circulation des personnes*. Ce titre instaure une période de cinq ans durant laquelle le Conseil de l'Union (organe de l'Union européenne rassemblant des ministres nationaux) doit "communautariser", c'est-à-dire harmoniser en empruntant la voie la plus "fédéraliste", la politique d'immigration, d'asile et de visas menée.

Le traité d'Amsterdam a été suivi par la conférence du Conseil européen (rassemblement des chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'Union européenne) qui a fixé comme objectif la mise en place d'une poli-

tique communautaire d'immigration autour de plusieurs principes parmi lesquels la lutte contre l'immigration clandestine. Une politique commune en matière d'asile a également été fixée comme objectif. Un pas supplémentaire a été franchi avec le traité de Lisbonne qui, quant à lui, institue le titre V dans le traité de l'Union euro-



Avec la suppression des frontières, les régularisations nationales ont des conséquences pour tout l'espace Schengen.

peenne intitulé *Espace de liberté, de sécurité et de justice*. Ce titre consacre de nombreuses dispositions en matière d'immigration.

Il faudrait un article de plusieurs milliers de pages pour évoquer l'ensemble des dispositions extrêmement techniques du droit communautaire en la matière. Il convient simplement de savoir que la communauté instaure un visa unique de court séjour – visa devant *a priori* être remis au candidat à l'immigration par un seul État membre compétent (mais l'État désigné comme "compétent" ne prend en charge que très rarement ses responsabilités) – et que son objectif est d'instaurer un système de contrôle unique aux frontières extérieures de l'Union, ce qui est, par ailleurs, plus ou moins mis en place depuis ces dernières années par le biais du Système d'Information Schengen qui centralise des données sur les immigrants délinquants, les RABIT (équipes d'intervention rapide aux frontières), l'agence européenne aux frontières extérieures, etc.

En contrepartie, les États ont dû annihiler les frontières internes à l'Union, ces dernières demeurant désormais purement administratives. Cet abaissement des frontières est important et est lié au thème de l'immigration puisqu'il

permet le déplacement de travailleurs européens (mais aussi extracommunautaires légalement sur le territoire de l'Union) à travers l'ensemble de la Communauté, en dépit de toute appartenance nationale. Cela favorise aussi la fameuse "fuite des cerveaux" dans d'autres États communautaires plus "compétitifs" (la

Grande-Bretagne par exemple). Vis-à-vis de l'extérieur de l'Union européenne, la philosophie communautaire est insidieuse et elle mérite que l'on s'y arrête. L'Union n'est pas "tiers-mondiste", elle n'a pas une attitude "humaniste" vis-à-vis de l'immigration, ainsi que le démontrent les évolutions allant dans le sens d'un renforcement croissant de la politique de surveillance des frontières extérieures ; la récente directive du "retour" a été adoptée en dépit du tollé provoqué dans de nombreux pays du Tiers-Monde...

Immigrationnisme

En revanche, l'Union européenne est "immigrationniste". Et le sénateur Robert Del Picchia, dans son rapport au Sénat, n'hésitait pas à le rappeler. Fondée sur une philosophie universaliste et libérale, l'Union ne s'embarrasse pas de critères "identitaires" lorsqu'elle approche la thématique de l'immigration. Celle-ci n'est perçue par la Commission européenne, dans son *Livre vert sur les migrations*, que comme un remède palliatif au vieillissement de la population européenne de souche (vieillesse provoquée par de multiples facteurs : explosion de la cellule familiale, consumérisme,

avortement, contraception débridée...), afin d'assurer la pérennité du système social français (pré-occupation des immigrationnistes français) mais aussi l'équilibre sur le marché du travail entre offre et demande (pré-occupation de la Commission) : « Entre 2010 et 2030, aux taux d'immigration actuels, le déclin de la population active de l'Europe des Vingt-Cinq occasionnera une baisse du nombre de travailleurs de l'ordre de 20 millions. Ces développements auront un impact considérable sur la croissance économique globale, le fonctionnement du marché intérieur et la compétitivité des entreprises européennes. Dans ce contexte, bien que l'immigration en soi ne constitue pas une solution au problème du vieillissement de la population, des flux d'immigration plus soutenus pourraient être de plus en plus nécessaires pour couvrir les besoins du marché européen du travail et pour assurer la prospérité de l'Europe », peut-on lire dans le fameux *Livre vert*.

Esclavagisme

Ainsi que nous l'avons rappelé dans les colonnes de ce journal, l'instrumentalisation de l'immigration à des fins économiques ne constitue rien d'autre qu'une nouvelle forme d'esclavagisme. D'une part, cela contribue au déracinement de populations, et donc leur fait perdre toute protection sociale réelle, cette dernière ne pouvant être assurée que dans le cadre de communautés solidaires. D'autre part, cette immigration de travailleurs pauvres ne peut avoir pour conséquence que de tirer les salaires vers le bas et ne profitera ainsi certainement pas aux travailleurs européens.

Il ne s'agit pas de se braquer derrière des crispations souverainistes ou idéologiquement conservatrices. Une politique migratoire au niveau de l'Europe est souhaitable et nécessaire. Simplement faudra-t-il donner conscience à nos contemporains que, si l'idée européenne n'est pas un mal en soi, sans doute fait-elle fausse route actuellement.

STÉPHANE PIOLNC

L'enjeu de l'environnement

La question environnementale a tenu une grande place dans les débats publics lors de la dernière campagne présidentielle, et à l'automne avec le "Grenelle de l'environnement". Il semble que ce thème soit aujourd'hui moins présent, celui du pouvoir d'achat ayant désormais pris la première place dans les préoccupations des Français. Une certaine banalisation des raisonnements et des attitudes environnementaux peut toutefois être observée, même si tout cela reste bien insuffisant au regard des enjeux actuels et à venir.

L'actuelle présidence française va-t-elle permettre de faire avancer quelques projets en ce domaine et de poser sérieusement la question du "souci environnemental", qu'il serait imprudent de séparer du "souci politique" ? Malgré les ambitions affichées par le ministre Jean-Louis Borloo et le secrétaire d'État Nathalie Kosciusko-Morizet, rien n'est sûr, ne serait-ce que parce que le principe même de la présidence de l'Union européenne a un caractère paralysant ; le fait de devoir satisfaire vingt-six autres États et de trouver des compromis avec

eux n'est pas le plus porteur pour prendre (et faire accepter) des initiatives audacieuses...

Montrer l'exemple

En tout cas, les négociations seront rudes, même si quelques dossiers pourraient être traités et quelques progrès observés durant cette présidence. Cela dépendra aussi énormément de la volonté politique de l'État et de son engagement dans ces débats... Néanmoins, la France pourrait déjà donner l'exemple sur le dossier de la préservation des fonds marins et

des ressources halieutiques. Notre pays dispose de la deuxième superficie maritime du monde. Sans attendre que l'UE "fasse", c'est à la France d'agir, concrètement, et de montrer, là encore concrètement, les bonnes (et surtout fermes, si c'est possible) résolutions écologiques qu'elle a affichées au moment du Grenelle de l'environnement. En ce sens, la présidence française de l'UE pourrait servir de révélateur : il sera possible, alors, de juger sur pièces.

JEAN-PHILIPPE CHAUVIN
<http://jpchauvin.typepad.fr/>

Le mirage de la défense européenne

Depuis la présidence de Jacques Chirac, la France se veut à l'avant-garde de l'Europe de la défense. Comme en témoigne la récente publication du

Nicolas Sarkozy navigue entre atlantisme et "Europe puissance", dans l'espoir d'un improbable consensus.

Livre blanc, Nicolas Sarkozy est, de ce point de vue, son digne héritier. Mais de quelle défense européenne s'agit-il ?

Une première conception s'offre à la pensée, celle du pilier européen de l'OTAN, d'une identité européenne de défense qui devrait se traduire par une responsabilité accrue des Européens dans le système atlantique, mais avec une participation prépondérante des États-Unis. C'est l'idée atlantiste de la défense européenne. La seconde voie est celle de la défense européenne perçue comme la capacité des États d'Europe occidentale à assurer leur propre sécurité. Ce serait une Europe de la défense autonome à l'égard des États-Unis, fondue dans l'ancien creuset de l'UEO¹. Jacques Chi-

rac penchait naturellement pour ce recours, sans guère s'apercevoir que la France était bien seule à défendre le principe d'une "Europe puissance". Son successeur navigue plutôt entre deux eaux, en quête d'un improbable consensus.

Au-delà des déclarations de bonnes intentions, c'est à l'aune

proprement dite ou pour le temps de reconstruction qui s'ensuit.

Or nos voisins sont peu enclins à concéder de la valeur aux illusions françaises, en particulier les États de l'Europe de l'Est, qui se souviennent de la "complaisance" de la diplomatie gaullienne envers l'Union soviétique et ne jurent dé-

2 % de son PIB à la défense, les États-Unis sacrifient 3,4 %. L'écart est plus aigu même dans le domaine disputé de la recherche et du développement.

Les sévères limites budgétaires instaurées par le Pacte de stabilité et de croissance, qui fixe une "ligne rouge" de 3 % de déficit par

deuil de "l'Europe puissance", malgré la clause d'assistance mutuelle prévue par le traité de Lisbonne et la perspective peu ragoûtante d'un énième étage dans la bureaucratie militaire européenne. Puisque les États de l'Union ne sont bons qu'à cultiver leur jardin économique, c'est dans le cadre plus vaste de l'Alliance atlantique qu'il prétend inscrire le destin de la défense française et européenne, avec notre retour dans le commandement intégré de l'OTAN en guise de dot.

Intérêts nationaux

Quant à l'avenir de la PESD, il semble bien maussade : elle pourrait être "mort-née", amaigrie ou enchâssée dans la défense atlantique. Bien que personne ne l'ait portée en terre, la PESD demeure, au lendemain du référendum irlandais, un vague projet inaccompli. Maintes déconvenues scelleraient son trépas : l'échec d'une opération civile ou militaire de l'Union avec des pertes notables ; une attitude américaine plus réticente à l'égard d'une PESD de plus en plus virtuelle ; une mésentente accentuée entre l'OTAN et la PESD ; de violentes secousses internes chez les acteurs européens étouffant toute action commune ; un vieillissement fatidique de la population, ainsi que le suggère un rapport de l'Agence européenne de la Défense, selon lequel la tranche d'âge des 15-30 ans serait amputée de 15 % en 2025.

À défaut de mourir bel et bien, la PESD se verrait amaigrie par une meilleure coopération entre certains États membres, à la carte, dans une trame malléable de relations bilatérales. Ce contournement garantirait à sa manière la permanence fragile des intérêts nationaux aux dépens d'une identité européenne de la défense. La PESD pourrait être enfin garrottée par les seules missions de Petersberg et devenir le maillon européen de l'OTAN, vénérée telle « l'ancre de la sécurité pour l'Europe et les États-Unis », selon les mots de George W. Bush. Le second scénario est assurément le plus raisonnable, mais c'est le bien le dernier qui recueille la sympathie de notre président. Faut-il s'en étonner ?

DIABLE BOITEUX

¹ L'Union de l'Europe occidentale (UEO) est une organisation européenne de défense et de sécurité qui a succédé à l'Union occidentale (UO), une entité de défense collective forgée au traité de Bruxelles (1948) pour empêcher toute agression allemande ou soviétique. En 1954, l'UEO s'est étendue à la RFA et à l'Italie. Elle est aujourd'hui en sommeil.

² Ces missions furent définies en 1992 par les membres de l'UEO ; elles comprennent les missions humanitaires et d'évacuation, les missions de maintien de la paix, les missions de forces de combat pour la gestion des crises. Le flou qui les entoure est significatif de l'absence d'un réel concept européen d'emploi des forces armées.



Des Français de l'EUFOR aident des Tchadiens à combattre en avril 2008. "L'humanitaire" est l'horizon de la défense européenne !

des réalisations concrètes que se mesure l'efficacité européenne. L'UE se targue d'être un acteur important dans la stabilisation de l'environnement international. Est-ce vraiment le cas ? Toutes les opérations civiles et militaires conduites sous son autorité, comme en Bosnie ou au Darfour, furent de modeste envergure. Ces engagements divers, menés parfois en dépit du bon sens, s'apparentent d'ailleurs à des opérations classiques de gendarmerie, y compris en Afghanistan. La France voudrait tant déployer un corps d'armée humanitaire européen pour aller d'un foyer d'incendie à un autre, dans une course idéologique éperdue contre le "Mal". La diplomatie de Mazarin et Vergennes est morte, vive l'ingérence humanitaire chère à notre French doctor !

Quel profit ?

Pour quel profit ? Là n'est pas la question semble-t-il. Au service de son "grand dessein", la République escompte une capacité d'intervention européenne de 60 000 hommes dotée de moyens aériens et maritimes suffisants. Le sommet d'Helsinki avait déjà conclu en 1999 à cette "nécessité", mais sa réalisation se fait attendre, faute de susciter un grand enthousiasme chez nos partenaires européens.

Pour accomplir les fameuses missions de Petersberg², les États de l'Union s'en tiennent plus volontiers aux groupements tactiques interarmées de 1 500 hommes, créés lors du Conseil européen de 2004 à l'initiative du Royaume-Uni, qui désirait ainsi ne faire aucun ombrage à la force de réaction de l'OTAN (NRF). De l'aveu même du Livre blanc, ils sont pourtant loin de satisfaire les besoins opérationnels de l'Union. Les opérations de gestion de crise exigent en effet un potentiel humain important, que ce soit pour la phase de crise

sormais que par l'OTAN. Le traité d'Amsterdam avait même souligné ce lien indéfectible en précisant que « la politique de l'Union respecte les obligations du traité de l'Atlantique Nord pour certains membres qui considèrent que leur défense commune est réalisée dans le cadre de l'OTAN », ce que le récent traité de Lisbonne confirmait à son tour.

Fossé stratégique

Cette approche révèle que le projet sécuritaire fondé sur "l'Europe seule" n'est pas un scénario crédible. L'UE et l'OTAN forment un écheveau impossible à démêler. Si la Politique européenne de Sécurité et de Défense (PESD), établie au Conseil européen de Cologne en 1999, souhaite acquérir quelque influence, elle n'a d'autre choix que de s'entendre avec les États-Unis. Privée des moyens que l'Alliance met à sa disposition, elle ne serait rien. Or le fossé se creuse entre les États-Unis et l'Europe. Dans les Balkans, les forces américaines ont décidé de la stratégie militaire, laissant à l'UE le soin de remédier aux conséquences économiques et humaines des opérations. Les Européens risquent ainsi de se cantonner à la gestion civile des crises. Tandis que les Américains assènent les coups, leurs protégés ont l'insigne honneur d'apporter les pansements.

La PESD est-elle vraiment faite pour livrer bataille ? Elle manque de solides assises financières. Depuis la fin des années 1990, la réduction des budgets de la défense au sein de l'Union ronge les programmes militaires et provoque certains abandons. Le projet d'un second porte-avions, remis à 2015, illustre ce triste constat. Quand les États-Unis dépensent plus de 380 millions d'euros pour leur défense, les États de l'Union n'en déboursent que 180. Si l'Union consacre

rapport au PIB, chassent tout espoir de renverser la tendance dans les années à venir. Un financement commun de la PESD permettrait bien sûr une amélioration sensible de nos performances, mais nos partenaires consentiraient-ils à entailler leur modèle social adoré au profit d'un budget militaire autonome ? Seraient-ils prêts à doubler celui-ci pour se mettre au diapason ? Nicolas Sarkozy a beau discourir et mendier, ses chances de convaincre sont minces. Les Européens préfèrent s'amollir dans les délices de Capoue sous le protectorat d'un maître peu exigeant.

Union économique

C'est pourtant d'un œil agacé que le géant américain observe le vieux continent. En ce nouvel âge de troubles, il estime que sa contribution à l'effort de guerre est insuffisante et se plaint même de les voir négliger la gestion des crises qui surgissent au cœur de l'Europe : nul n'a oublié l'avanie de l'intervention américaine au Kosovo en 1999. En somme, les États-Unis reprochent à l'Union européenne de ne pas assumer l'autonomie qu'elle revendique vis-à-vis de l'OTAN. Les lacunes opérationnelles de la défense européenne les embarrassent tant qu'ils en viennent à espérer la constitution d'un pilier européen de la sécurité. Le président George W. Bush avait annoncé, dès le mois d'août 2004, un prochain redéploiement des forces américaines dans le monde, notamment celles qui se trouvent en Allemagne et en Corée sous l'égide de l'OTAN, afin d'adapter la défense des États-Unis aux nouvelles menaces du XXI^e siècle. Les troupes de l'Alliance parties, les Européens seraient bien en peine de reprendre le flambeau de leurs propres intérêts militaires.

Sentant le vent tourner, le président de la République a fait son

TRUBLIONS À LA COMMISSION

Deux commissaires européens se sont fait remarquer récemment. Le Britannique Peter Mandelson, en charge du Commerce, serait la bête noire de Sarkozy, et celui-là le lui rend bien. Le 1^{er} juillet, accompagnant ses collègues pour une visite en France, il a boudé une cérémonie organisée au pied de l'Arc de Triomphe, ainsi que le dîner offert par l'Élysée. Une guérilla verbale l'oppose au président de la République, qui lui reproche sa volonté de signer un accord international menaçant la production agricole européenne.

Quant à l'Irlandais Charlie McCreevy, responsable du Marché intérieur, il s'attire les foudres du journaliste Jean Quatremer. Un billet posté sur son blog le 25 juin réclame sa démission : « Alors qu'il a sérieusement plombé la campagne du "oui" dans son pays en annonçant qu'il fallait ne pas être sain d'esprit pour lire le traité de Lisbonne, Charlie McCreevy vient de récidiver. Alors qu'un journaliste lui demandait s'il allait enfin le lire, au cas où un nouveau référendum serait organisé dans son pays, il a répondu : "J'ai l'intention de lire beaucoup pendant l'été, des choses comme des romans de John Grisham et peut-être un peu Ulysse de Joyce." » Étonnante provocation !

G.D.

Petites manœuvres et grand jeu au Proche-Orient

Le dimanche 29 juin, au tout début de la soirée, deux faits importants ont affecté les relations entre le Hamas, islamiste et pro-iranien, qui gouverne la bande de Gaza par suite d'un coup de force, et l'État hébreu.

Tandis que le Hamas remporte une nouvelle victoire, Paris tente un rapprochement entre la Syrie et Israël...

Le gouvernement israélien a approuvé à une large majorité un échange de prisonniers libanais appartenant au Hezbollah contre la restitution des corps de deux soldats de Tsahal, Ehud Goldwasser et Eldad Regev, "présûmés morts" lors de l'invasion du Liban durant l'été 2006. En plus de longues et difficiles tractations avec le Hamas, un vif débat théologique avait secoué certains milieux en Israël : peut-on échanger des "morts" contre des "vivants" ? La majorité de l'opinion exigeait que les corps de ces deux soldats soient ramenés au pays. L'accord intervenu semble avoir été conclu sur l'échange des "présûmés morts", et le gouvernement a eu gain de cause face à une faction de rabbins orthodoxes.

Une douzaine de camions de vivres, essentiellement fournis par l'aide alimentaire internationale, et de carburant, ont pu pénétrer dans la bande Gaza. On en prévoit plus d'une cinquantaine au cours de la journée du 30 juin.

Reconnaissance du Hamas

Ce lundi matin, le "prix" que l'État hébreu devra "payer" se précise : cinq prisonniers libanais, dont Samir Kantar, en prison depuis trente ans, et considéré par une partie de l'opinion libanaise comme un héros de résistance anti-israélienne, et un nombre encore inconnu de Palestiniens. Marwal

Barghouti, le leader palestinien le plus populaire, le seul que l'ont dit à même de remettre de l'ordre dans les territoires occupés et de conclure une véritable paix avec Israël, n'en fait pas partie. Les islamistes n'ont aucun intérêt à le

pas eu ces derniers jours. Les quelques tirs ayant frappé les villages et localités israéliens ont été revendiqués par le Jihad islamique et non par le Hamas, qui gouverne Gaza. Ce n'est qu'un changement de dénomination qui ne trompe

simples contacts et échange de vues ou négociation véritable ? Les pourparlers israélo-syriens sur le Golan et un véritable accord de paix continuent, et ce à Ankara par l'entremise de la diplomatie turque. Tout laisse à penser que

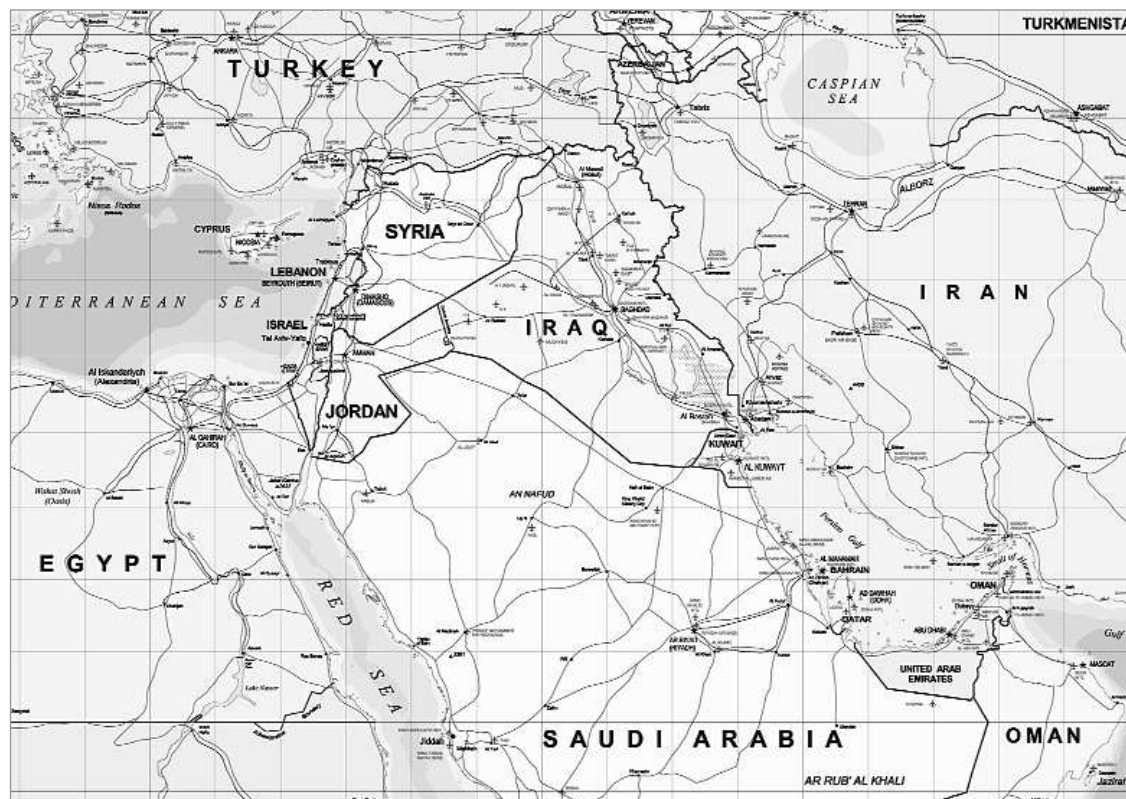
bientôt – les 13 et 14 juillet à Paris – à réaliser la poignée de main entre le président Assad et le Premier ministre Olmert ? Ce serait un acte symbolique d'une grande portée. En tout cas, la conférence de Paris sera susceptible de faire avancer les choses. Et cela sera de la grande diplomatie.

L'Iran des ayatollahs

L'Iran n'est pas un pays arabe, on le sait. Les "ayatollahs", en raison de leur politique subversive ou révolutionnaire – comme on le voudra – sont derrière l'agitation dans la région. Cela aussi on le sait. Damas vit en partie grâce aux dollars pétroliers de Téhéran, qui font tant défaut à l'économie iranienne elle-même, qui continue à s'enfoncer dans les difficultés. Les Talibans, sunnites pourtant, le Hamas, le Hezbollah et les milices irakiennes ne subsistent que grâce aux centaines de millions de dollars versés à chacun par Téhéran. Malgré les "sanctions", le processus de fabrication de la bombe nucléaire par le régime de Téhéran est plus avancé qu'on ne le dit. Désormais, tout le monde en convient, même publiquement. On voudrait laisser assez de temps à Téhéran pour fabriquer "sa bombe qu'on ne ferait pas mieux. M. Javier Solana, le "chef de la diplomatie européenne" (sic) en sait quelque chose !

Or, tant que Téhéran continuera ce jeu dangereux, pour son peuple comme pour la région, rien ne pourra y être résolu. À une pression sérieuse pour mettre fin à la fabrication de la bombe répondent des tirs de roquettes sur le territoire israélien, des attentats au Liban ou ailleurs ; toute cette fragile construction, ce léger, très léger espoir de paix et de normalisation en "Orient compliqué" vont s'effondrer. Les petites manœuvres dans cette région font partie d'un grand jeu diplomatique auquel nous assistons actuellement. Un jeu digne de Richelieu.

PASCAL NARI



voir libre et les supplanter. Les Israéliens encore moins, qui ne sont pas pressés de régler cette crise palestinienne qui dure depuis des décennies. Cet échange de prisonniers contre les dépouilles de deux soldats israéliens, ajoutée à la réouverture, même limitée et précaire, des frontières de la bande de Gaza, sera présentée comme une victoire du Hamas sur Israël. On dira à l'opinion arabe que là où l'autorité palestinienne et la communauté internationale ont échoué, les islamistes radicaux, par des méthodes terroristes, n'ayons pas peur du mot, ont réussi. Beaucoup y croiront. C'est une victoire, au moins pour les radicaux, et une certaine reconnaissance du Hamas par Israël, voire par la communauté internationale.

Les tirs de roquettes sur le territoire israélien vont-ils cesser pour autant ? Certes, il n'y en a presque

personne. Même les dirigeants des services de sécurité de l'État hébreu l'ont dit. Le gouvernement israélien procède-t-il ainsi à un renforcement politique des islamistes par rapport à ses adversaires plus présentables ? Certains le pensent. Pour survivre, Israël a toujours cru devoir combattre un ennemi dangereux. Les islamistes le sont. Mahmoud Abbas et les siens ne le sont pas.

Dans ce jeu compliqué, il ne faudrait pas oublier le rôle de l'Égypte et de ses services spéciaux. Les négociations avec le Hamas ont été menées par l'intermédiaire du Caire. L'Égypte d'Hosni Moubarak, décriée par les droits-de-l'homme d'ici et d'ailleurs, est de plus en plus indispensable à l'équilibre de cette partie du monde. "Détail" à ne pas négliger : le cessez-le-feu à Gaza est largement dû à sa politique.

la diplomatie française, pourtant dépourvue de grands moyens dans la région – "Europe" oblige – y joue un certain rôle. Si c'était le cas, il faudrait s'en féliciter.

Le rôle de la France

La visite de Nicolas Sarkozy en Israël et dans les territoires occupés, quel que soit le jugement qu'on puisse porter sur sa politique générale, a été un succès. Il a tenu exactement le même discours aux uns et aux autres. Et pour la première fois, depuis des décennies, il a été salué avec le même enthousiasme par les Palestiniens et les Israéliens. Ni le sort du Liban, ni celui des "pourparlers" avec Damas n'ont été absents de ses négociations avec les dirigeants israéliens. La diplomatie française réussira-t-elle

Élections en Serbie

Les partis "libéraux" et "démocrates" composés d'anciens communistes ou d'enfants et petits-enfants de communistes ont obtenu 116 sièges au Parlement ; les "radicaux, anciens communistes balkaniques populistes et des démocrates de Serbie" nationalistes, slavophiles et proches de l'ex-Union soviétique et de ce fait adversaires du communisme dégénéré balkanique de Tito, ont obtenu 110 sièges. Aucune de ces deux coalitions n'atteint le quorum de 126 sièges.

C'est alors que les Européens, suivis des Américains, ont eu l'idée de blanchir les "socialistes",

20 sièges, tant par le canal de l'internationale socialiste que par le pragmatisme américain, et de les acheter en quelque sorte pour permettre aux "libéraux" et "démocrates" d'avoir une majorité.

Ingérence de l'UE

C'est ainsi que Solana s'exprima le premier, et aujourd'hui l'ambassadeur des États-Unis s'exprime de la même façon. Qui sont ces socialistes ? Ce sont des totalitaires, pour la plupart partisans de Milošević et, pour certains, d'anciens titistes qui veulent obtenir des retraites pour les anciens fonc-

tionnaires militaires et civils de l'époque de Tito et faire payer ces retraites par la jeunesse ou l'étranger (cf. le Parti des retraités en Slovaquie, de Kucan). Le socle des "socialistes", "radicaux", et "démocrates" de gauche nationaliste, est beaucoup plus solide et logique. Outre que la population n'apprécie guère les interventions européennes ou américaines, il est difficile de concevoir cette alliance proposée par l'Occident pour sauver leurs soi-disant amis.

Pour compléter le tableau, l'ambassadeur des États-Unis en Serbie, s'est exprimé de la sorte, dans un cercle économique qui regrou-

pait tous les criminels économiques qui sévissent dans le pays depuis 1991 !

Gagner du temps

Affaire à suivre. L'intérêt de tous est de gagner du temps, de ne pas changer les lois et de se maintenir avec l'aide de leurs alliés mafieux, au pouvoir le plus longtemps possible. C'est pourquoi une nouvelle élection à la fin de l'année permettra d'attendre et de faire attendre l'Union européenne et les États-Unis.

GÉRALD BEIGBEDER



Mirko Cvetkovic
Le nouveau Premier ministre de la Serbie va diriger un gouvernement pro-européen.

Maurras à l'étranger

Le colloque portait sur les Réceptions, influences et transferts du "maurassisme" hors de France. Vaste programme, traité par grandes aires géographiques. Selon les cas, la chronologie, les vecteurs d'implantation, l'importance des facteurs non directement politiques varient sensiblement. Après les indications bibliographiques de **M. Leymarie**, **Olivier Dard** nous invita à un tour d'horizon : si, avant la Première Guerre mondiale, l'Action française a surtout une influence restreinte aux nations latines, l'Entre-deux-guerres voit le prestige de Maurras s'approfondir considérablement : les affinités entre néothomisme et "maurassisme" n'y sont pas étrangères, de même que la présence à Paris de nombreux étudiants étrangers.

Mai 68 : pourquoi en parler ?

Mardi 24 juin se clôturait le premier cycle de conférences des Épées, avec un débat sur Mai 68. Une soixantaine de personnes étaient présentes pour écouter Jean-Pierre Le Goff et Gérard Leclerc débattre et replacer intelligemment l'événement dans son contexte politique, économique, "sociétal", spirituel. Notre aspiration est aujourd'hui de sortir de cette mythologie, de dépassionner l'événement afin de le faire entrer dans l'histoire.

Jean Pierre Le Goff dénonce ces soixante-huitards qui se veulent héros de la modernité, met à mal les clichés engendrés par la façon de commémorer ; il insiste sur deux points : la nécessité de restituer l'événement dans son contexte et sa signification historique (ce n'est pas un début, mais une étape de la modernité). Puis Gérard Leclerc explique la métamorphose des idées. Les événements de mai 68 ont pris de la densité avec des courants de pensée qui sont nés a posteriori : individualisme, fin des grandes idéologies politiques, refus des sacrifices pour le bien commun. La déconstruction reste le courant de pensée le plus important. Déconstruction de la métaphysique occidentale, focalisation sur l'homme accompagné de l'éclatement de la notion chrétienne d'Homme. La personne est réduite à une inconsistance. Que l'Homme soit affaibli dans une période de progrès, où la puissance de l'homme sur son propre devenir est accrue, a de graves conséquences. Gérard Leclerc conclut que nous ne sommes pas sortis des incertitudes ontologiques de Mai 68 et que nous sommes amenés encore aujourd'hui à y répondre.

Les interventions ont été suivies d'un passionnant débat ainsi que de questions de l'assistance. Une conférence à écouter en ligne sur le site des Épées : www.lesepées.fr

HÉLÈNE NOWAK

Les 15 et 16 mai ont eu lieu à l'université de Metz la deuxième partie d'une série de colloques ayant pour thème Maurras et l'Action française. La qualité des intervenants, l'intérêt des communications, leur impartialité traduisent un phénomène encore impensable il y a dix ans : le renouveau des études maurassiennes. À cet endroit, on ne peut que déplorer, en dépit de la multiplication de spécialistes du parcellaire, l'anémie de l'école historique capétienne. Grâce soient rendues au Pr Oli-

vier Dard, principal organisateur et animateur du colloque, et au Pr Michel Leymarie, du centre d'histoire de l'IEP de Paris, artisan de la publication des actes du précédent colloque¹. Les suivants paraîtront à bref délai. Ces volumes trouveront naturellement place aux côtés des Actes des colloques d'Aix-en-Provence du regretté Victor N'Guyen, dont l'ombre tutélaire planait sur les séances.

YVES LENORMAND ET VINCENT GAILLÈRE

Le Pr Jean El Gammal, de l'université-sœur de Nancy, évoqua la féconde période d'exil de Léon Daudet en Belgique, dont il devait rapporter le *Courrier des Pays-Bas* et *Vingt-neuf mois d'exil*. Sa proximité sur les sujets les plus divers ne semble pas indiquer que la propagande royaliste se soit davantage orientée vers l'étranger.

V.G.

Belgique : les stigmates de la Condamnation

La résurrection du maurrassisme belge, mis à mal par la Condamnation de 1926 et par le parti pris de Maurras contre Léopold III en 1940, s'est opérée très lentement après la guerre comme l'a exposé le Pr Francis Balace. Elle s'est faite autour de quatre personnes : Pol Vandromme, Paul Dresse, Marcel De Corte et Gérard Hupin. Pol Vandromme, écrivain né en 1927, est l'auteur de deux livres marquants : *Maurras, l'Église de l'ordre* et *Maurras entre le légiste et le contestataire*. Paul Dresse, né en 1901, fréquenta Léon Daudet et Joseph Delest pendant leur exil en Belgique. Il écrivit en 1948 un *Léon Daudet vivant*, puis un *Charles Maurras*, enfin un livre testament *Réminiscence autour d'une trilogie : Maurras, Daudet, Maeterlinck*, publié en 1986. Le maurrassien le plus illustre fut évidemment Marcel De Corte. Très jeune il lut *L'Action Française*. Alors qu'il était professeur de philosophie morale à l'université de Liège, *La Libre Belgique* fit appel à sa plume vigoureuse en 1950 pour défendre la monarchie, collaboration qui ne cessa qu'en 1966 pour cause d'aggiornamento. Il écrivit aussi dans de nombreux périodiques français dont *Aspects de la France*. Avant de mourir en 1994, il republia son *Intelligence en péril de mort* (Dismas, 1987).

L'avocat Gérard Hupin fonda en 1961 un parti maurrassien, le Parti national, ayant pour organe *La Nation Belge* mais il ne compta jamais qu'une poignée de militants authentiques. Il disparut en même temps que son fondateur en 1978. Bref, la droite maurrassienne belge est morte de vieillesse, faute d'avoir su se renouveler.

Y.L.

Une histoire d'amour : la Suisse et l'AF

L'intéressante communication d'Alain Clavien, de l'université de Fribourg, montre que si les doctrines d'AF étaient connues et discutées dès 1908 en Suisse, ce ne fut qu'après-guerre qu'elles mon-

trèrent leur vitalité propre, avec la création d'*Ordre et Tradition* par Marcel Régamey. Deux tendances s'affrontaient : les helvétistes souhaitaient l'application des idées de Maurras à toute la Suisse romande comme alémanique, et les romandistes défendaient un fédéralisme favorable aux cantons francophones. Dans ce contexte, la tendance à l'autoritarisme et la xénophobie participent d'une conception épurée de la démocratie helvétique, qui cadre avec le refus de Maurras de faire de l'AF une



Internationale blanche. D'où la dilection du Maître pour ses conférences en Suisse et une postérité active jusqu'à nos jours (Ligue vaudoise, éditions L'Âge d'homme).

V.G.

Québec : polémiques et débats

Au sujet du Québec, deux historiens MM. Bock et Meunier, professeurs à l'université d'Ottawa, s'attardèrent à traiter du cas de Lionel Groulx face à l'historiographie actuelle. Dans les années cinquante Mason Wade et Michel Olivier essayèrent d'établir une filiation entre Groulx et Maurras. Ce dernier était lié à P.E. Trudeau et sa thèse fut considérée comme un brûlot contre le gouvernement Duplessis, quoique très vite critiquée par les historiens québécois.

Trente-cinq ans plus tard, au moment où l'on discutait de l'autonomie de la Belle Province, le débat resurgit. Esther Delisle consacra sa thèse à l'antisémitisme du nationalisme québécois entre 1929 et 1939, dans laquelle Groulx était visé, sous le titre *Le Traître et le Juif : Lionel Groulx*. En 1994, Catherine Pomeyrols étudia la formation des intellectuels québécois entre les deux guerres. Ces travaux furent très critiqués au Québec. Dans les années 2000, Yvan Lamonde a repris cette thèse, à savoir que des liens sérieux et profonds unissaient les partisans de l'Action française de Montréal à ceux de Paris.

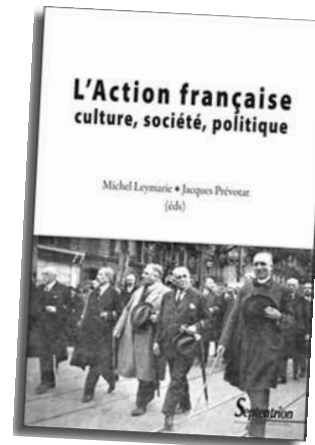
Étonnamment, les historiens québécois ne semblent pas s'être avisés de distinguer entre deux périodes. Avant 1926, l'influence de l'Action française parisienne semble avoir été assez forte sur son homologue québécoise. Mais après la Condamnation, les liens se desserrèrent. Le chanoine Groulx y veilla.

Y.L.

Traian Sandu, de l'université de Paris III Sorbonne Nouvelle, traita de façon peu convaincante des rapports de l'AF (principalement de Maurras et Rebatet) avec la Garde de fer. Malgré des sympathies proroumaines remontant aux *Notes sur la Roumanie* de Léon de Montesquiou (1914), il est certain que Bainville se prononça nettement contre le mouvement légionnaire.

Intégralisme en Amérique latine

En Portugal, les choses sont plus claires, grâce à la spirituelle Ana-Isabel Sardinha-Desvignes, également associée à la Sorbonne Nouvelle. L'intégralisme lusitain procédait davantage d'un rejet traditionaliste et idéaliste des influences étrangères que de l'imitation d'un modèle, même si ses fondateurs ont lu les principaux contre-révolutionnaires et Maurras, mais aussi Barrès. L'intégralisme, groupe de pression qui a fédéré les monarchistes, n'ayant pas su produire un corps de doctrine, aura finalement moins d'influence que la démocratie-chrétienne dont sortira Salazar, disciple autrement conscient du "politique d'abord".



Olivier Compagnon, même université, procéda à l'analyse comparative des cas brésilien et argentin, d'où il ressort que la Condamnation a mis en sourdine le développement de l'AF sous les tropiques, particulièrement au Brésil où ni la restauration monarchique, ni la latinité ou l'unité nationale n'étaient des thèmes por-

teurs, tandis qu'en Argentine, les références sont plutôt Primo de Rivera ou l'Accion española.

Le Pr Michael Sutton, de Birmingham, a brossé à grands traits les rapports de T.S. Elliott et de l'antisémitisme maurrassien pour en exonérer l'auteur. Ce qui attirait surtout cet anglican High Church chez Maurras est littéraire : amour de l'ordre, refus de la sensibilité romantique...

L'AF AVAIT RAISON

C'est une des communications les plus écoutées, que délivra le Pr Michel Grunewald, de Metz, sur Maurras et l'Allemagne : *De Luther à Hitler*. M. Grunewald, tout en jugeant l'antigermanisme de Maurras trop figé, remarque qu'il se fondait sur la lecture des spécialistes du monde allemand, tel Charles Andler. Maurras constate que les idées françaises d'ordre s'opposent aux idées suisses de libre-examen. Les conséquences de la Réforme, libérant l'hybris germanique, sont gravissimes : pris au pied de la lettre, le principe roussien d'égalité ouvre la voie au nationalitarisme belliciste et au racisme nazi. Un nationalisme français modéré s'impose donc comme un bienfait pour le genre humain.

Duplicité teutonne, incompréhensions viennoises

Selon le Pr Hans-Manfred Bock, de Kassel, la réception de Maurras en Allemagne se concentre dans des cénacles produisant des études tendancieuses rejetant la culpabilité exclusive pour la guerre, dont le modèle est la brochure du nazi Karl-Heinz Bremer, *Nationalismus und Chauvinismus in Frankreich* (1939). Les universitaires romanistes (souvent médiévistes) comme E.-R. Curtius ou Platz sont peu aptes à comprendre l'antioermanisme de Maurras, à qui ils reprochent un « manque d'historicité » ! Le nationalisme intégral apparaît aux sociologues proches de la "révolution conservatrice" fourrière de Hitler un refus de l'aventure intellectuelle. En Autriche, d'après Uwe Puschner, de Berlin, si les nationalistes vont chercher à Paris une reconnaissance, l'influence fasciste est autrement puissante. Devant la menace allemande, ils tentent de restaurer une *Mitteleuropa* catholique et monarchique.

Le concept culturaliste très daté de "transfert", jugé inopérant pour évaluer l'influence du maurrassisme, a été évincé par celui, sociologique mais plastique, de "transaction". En définitive, c'est Alain Clavien qui a le mieux défini le critère permettant de mesurer l'influence de l'AF à l'étranger : le clivage n'est-il pas entre ceux qui, comme Gonzague de Reynold, y cherchaient une méthode, et ceux qui, comme la Ligue vaudoise, y trouvèrent une doctrine ?

V.G.

¹ - *L'Action française : Culture, Société, politique*. Éd. du Septentrion, Paris, 2008, 24 euros.

La reine Margrethe II de Danemark

De tous les souverains européens, le plus populaire, selon *Le Monde* du 6 juin dernier est la reine Margrethe II de Danemark. Cette grande dame toujours avenante est pourtant l'héritière de la plus vieille dynastie

Margrethe II est le plus populaire des souverains européens, et l'héritière de la plus vieille dynastie régnant en Europe.

encore régnante en Europe. Preuve que l'usure n'atteint pas les régimes bienfaisants que les révolutions ont épargnés...

Il est dans son pays une très ancienne coutume à laquelle elle tient tout particulièrement et qui consiste à permettre à n'importe quel Danois ayant un souci à exposer d'être reçu par elle en audience privée. En déjà trente-six années de règne, elle semble avoir comblé les espérances exprimées dans un grand journal le jour de son avènement : « **Ce que nous attendons de toi deuxième Margrethe du Danemark, c'est ceci : sois courageuse, sois de ton temps et sois une personne, avec tout ce que ce mot veut dire ; mais tiens en même temps intact la chaîne d'ancre qui nous rattache à notre commun passé, au Danemark des Christian et des Frédéric.** »

La grande famille européenne

Tout est dit, dans ces lignes, du grand mystère de la monarchie héréditaire, moderne dans toute la mesure où elle reste traditionnelle. Margrethe II se rattache à de conquérantes royautés, héritières des Vikings qui, électives, ne surent pas toujours sauver l'unité du royaume et de ses grandes conquêtes en Europe du Nord : l'Angleterre, puis la Norvège, puis la Suède dont une première Margrethe fit la conquête en 1387... Quand, en 1660, Frédéric III, de la dynastie des Oldenbourg, imposa l'hérédité, une longue lutte commença avec la Suède pour s'assurer la possession de la Norvège. Après l'ouragan napoléonien, la royauté danoise dut affronter la Prusse dans l'affaire inextricable et mémorable de la possession des duchés qui jadis avaient été danois de Schlesvig et Holstein. Roi en 1848, mais sans enfant, Frédéric VII régla sa succession en désignant comme héritier un de ses neveux, Christian de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg, né en 1818, prince modeste, mais que l'histoire attendait au tournant dans la personne de ses fort jolies filles, Alexandra qui devint reine d'Angleterre en épousant en 1863 le roi Edouard VII, et Dagmar qui devint trois ans plus tard impératrice de Russie en épousant le tsar

Alexandre III. Ajoutons à cela que le second fils de Christian (devenu Christian IX en 1863), Guillaume, fut appelé à régner sur la Grèce sous le nom de Georges III (1845-1913), sans oublier qu'un petit-fils de ce même Christian IX, Charles, fils de Frédéric VIII, devint en 1905 le roi Haakon VII de Norvège (voir le dernier numéro de *L'AF 2000*).

privés. En 1953, il dut prendre une importante décision : n'ayant eu de son épouse Ingrid de Suède (1910-2000) que trois filles, il proposa une réforme constitutionnelle permettant aux filles d'accéder au trône. Consultée par référendum, la population approuva largement, et Margrethe, à treize ans, devint princesse héritière. Ce fut le temps

talité scandinave qu'éprouve parfois le prince consort devenu prince Henrik, homme assez discret, le ménage royal a vite conquis le cœur des Danois. Aujourd'hui, plus de 80 % d'entre eux se déclarent fermement royalistes.

Certes, la Constitution ne donne guère de pouvoirs à la couronne. La reine ne peut accom-

la première édition du *Seigneur des Anneaux* de J.R.R. Tolkien. Avec le prince Henrik, musicien, et aussi poète, peintre et sculpteur, elle traduit des ouvrages comme par exemple *Tous les hommes sont mortels* de Simone de Beauvoir (laissons-lui la responsabilité de ses goûts littéraires...). Elle écrit ou illustre aussi maints ouvrages pour enfants, reversant les droits d'auteur à des organismes d'aide aux enfants malades. Puis, l'été venu, le ménage royal vient prendre un peu de repos sur la terre de France, au château de Caix, près de Cahors, où le prince Henrik produit son propre vin !

L'âme danoise

Margrethe II n'a quand même pas sa langue dans la poche. Qui ne se souvient de sa déclaration d'avril 2005 ? « **On doit montrer une opposition à l'Islam.** » « **C'est un défi que nous sommes obligés de prendre au sérieux. Nous avons laissé cette question flotter trop longtemps car nous sommes tolérants et bien paresseux.** » Au Danemark ces propos ne firent point scandale, car ce peuple ne se laisse pas intimider par l'alignement idéologique et ne craint pas d'aborder les problèmes de front.

De même qu'ils ont refusé le traité de Maëstricht (référendum du 2 juin 1992) et l'euro (référendum du 28 septembre 2000), les Danois n'ont pas peur d'affirmer sans complexe leur volonté d'être eux-mêmes et de ne prendre de l'Union européenne, dont ils font partie, que ce qui peut, à tel moment donné, servir leurs intérêts. La conscience nationale y est saine, les partis politiques, n'ayant pas à se battre pour conquérir la première place ont le plus souvent le souci de l'intérêt général. C'est la chance de vivre en monarchie.

La reine et le prince consort ont eu deux fils : l'aîné, Frédéric, né le 26 mai 1968, a épousé en 2004 une Australienne, Mary Donaldson, dont il a un fils, Christian, le futur héritier, né le 15 octobre 2005, et une fille Isabelle, née le 21 avril 2007. L'autre fils de la reine, Joachim, né le 7 juin 1969, divorcé d'avec la Sino-Autrichienne Alexandra Marley dont il a deux fils, Nicolas et Félix, s'est remarié le 24 mai 2008 avec une Française, Marie Cavallier.

MICHEL FROMENTOUX



C'est dire que l'arrière-arrière-petite-fille de Christian IX, l'actuelle reine Margrethe, est parente de l'Europe entière ! Quand elle vint au monde, le 16 avril 1940, une semaine après l'invasion du royaume par les Allemands, elle rendit l'espoir à bien des Danois. Régnait alors son grand-père Christian X, roi depuis 1912, qui avait déjà su dans la Première Guerre mondiale garder son pays dans la neutralité. Cette fois, les Allemands souhaitaient imposer leur protectorat au Danemark. Le roi choisit de résister en restant au milieu de ses compatriotes comme le symbole malheureux mais vivant de l'espérance nationale, ne craignant pas de parcourir chaque jour à cheval et avec une toute petite escorte la ville de Copenhague. Il avait annoncé qu'il serait le premier à porter l'étoile jaune si elle était imposée aux juifs du Danemark. Grâce à lui, et avec le concours de tout son peuple, bon nombre d'Israélites purent se cacher ou fuir en Suède. Cette résolution à tenir tête aux nazis lui valut en 1943 d'être détenu en résidence surveillée à Sorgenfri.

Après 1945, les Danois lui manifestèrent leur vénération pendant les deux années qui lui restaient à vivre.

La jeune Margrethe apprenait alors, comme toutes les petites filles de son pays, les vertus d'une vie simple. Son père, né en 1899, devenu le roi Frédéric IX en 1947, eut un règne paisible, pendant que le Danemark s'affirmait comme un État moderne. Passionné de navigation, il était aussi un grand musicien, dirigeant l'orchestre royal de Copenhague ou celui de la radio danoise en plusieurs concerts

pour elle d'aborder de grandes études, qu'elle approfondit dans les universités de Copenhague (philosophie et droit constitutionnel), Cambridge (droit international et archéologie), Aarhus (droit public et sciences politiques), Paris-Sorbonne (jurisprudence), et Londres (sociologie). Bien vite elle a parlé couramment, outre le danois, le suédois, l'anglais, le français et l'allemand. Elle a effectué aussi un stage dans l'armée de l'Air et pratiqué de nombreux sports. Passionnée d'archéologie, elle a accompagné son grand-père maternel le roi Gustave VI-Adolphe de Suède dans ses fouilles en Italie et participé au sauvetage du temple d'Abou Simbel en Égypte. Elle s'est révélée très tôt fort douée en matière artistique : mélomane comme son père, elle est devenue une graphiste originale, illustrant des livres pour enfants, des médailles, voire des décors et costumes de théâtre.

La fierté danoise

À la mort de Frédéric IX, le 14 janvier 1972, elle devint reine et se choisit la belle devise *Aide de Dieu, amour du peuple, force du Danemark* avant de faire serment par écrit d'observer inviolablement la constitution du royaume.

À ses côtés en ce grand jour, un aristocrate de vieille lignée française qu'elle avait épousé le 10 juin 1967 : Henri de Laborde de Montpezat, né le 11 juin 1934 à Talence (Gironde). Margrethe avait rencontré à Londres ce diplomate, grand connaisseur de l'Extrême-Orient, alors qu'il était attaché d'ambassade. En dépit des difficultés d'adaptation à la men-

plir de son propre chef des actes politiques ; les lois signées par elle n'entrent en vigueur que contre-signées par un ministre responsable devant le Folketing (parlement). Pourtant, elle confère avec les représentants des partis politiques avant de demander au représentant de la majorité de former un gouvernement, qu'elle nomme elle-même. Elle préside le Conseil d'État et le Premier ministre vient régulièrement l'informer de la situation.

En outre, en toutes ses autres tâches, inaugurations d'expositions, célébrations de júbilés, lancements de promotions industrielles ou commerciales..., la reine agit toujours comme celle qui rassemble les Danois et réveille leur fierté. Très proche de son peuple, elle s'applique, avec le prince consort, à visiter toutes les terres de son royaume, même les îles Féroé et le Groenland.

Elle n'a point cessé de s'intéresser à l'art et à la littérature, à l'aquarelle, à la scénographie... Elle a illustré sous un nom d'emprunt

L'ACTION FRANÇAISE		TARIF DES ABONNEMENTS	
(paraît les 1 ^{er} et 3 ^e jeudis de chaque mois)			
1. Premier abonnement France (un an)	76 €	5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	45 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €	7. Outre-mer (un an)	135 €
4. Abonnement de six mois	70 €	8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

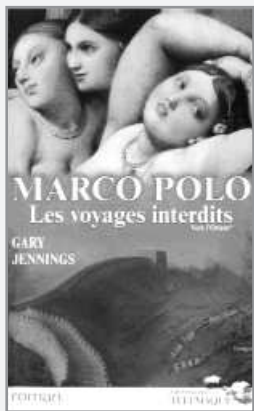
Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Tél. Courriel

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à *L'Action Française 2000*
 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris - C.C.P. Paris 1 248 85 A

CE QUE N'A PAS DIT MARCO POLO

Quand son père et son oncle, commerçants aventureux, l'emmenèrent avec eux jusqu'au cœur de l'Asie, en passant par l'Arménie, la Perse, l'Afghanistan, le désert



de Gobi et la Mongolie, le jeune Marco Polo avait dix-sept ans. C'était en 1271. Reçu chaleureusement par l'empereur mongol Kubilai Khan, il fut chargé de nombreuses missions au Tibet, en Cochinchine, en Birmanie. De retour à Venise, seize ans plus tard, il ramena des richesses considérables en pierres précieuses et des récits extraordinaires qui émerveillèrent ses contemporains mais suscitérent le scepticisme chez beaucoup. « Je n'ai pas dit le moitié de ce que j'ai vu et fait », soutint le voyageur.

Odyssée picaresque

Un auteur de romans historiques, l'Américain Gary Jennings, a tenu la gageure de remplir les blancs laissés pudiquement par le chroniqueur dans son Livre de Marco Polo. C'était une porte grande ouverte aux spéculations de l'historien en même temps qu'à l'imagination du romancier. Et comme on ne prête qu'aux riches, l'auteur en rajoute généreusement dans l'odyssée picaresque d'un insatiable collectionneur d'expériences extrêmes ouvrant des aperçus "interdits" sur l'éternelle condition humaine.

Voici la traduction (par Thierry Chevrier) d'un livre qui a obtenu un énorme succès, critique et public, aux États-Unis. Gary Jennings, mort en 1999, avait mis ses pas dans ceux de Marco Polo pour refaire lui-même ses voyages et enrichir le récit qu'il en fait de notations géographiques et culturelles inédites. C'est le mérite de l'historien. Et il était certainement prêt à jurer que les choses se sont passées comme il le raconte. Même s'il ne le croit qu'à moitié, le lecteur en redemande. C'est tout le plaisir du roman.

NORBERT MULTEAU

* Gary Jennings : Marco Polo, les voyages interdits. Première partie : Vers l'Orient. Éditions Télémaque, 608 pages, 23,50 euros. (La deuxième partie, À la cour du khan, paraîtra en octobre 2008.)

Bréviaire de "réinformation" historique

Dans une société qui se réclame d'un adogmatisme absolu, le seul dogme intangible est la croyance en l'homme et à ses progrès, qui implique la fausseté du christianisme,

La chrétienté médiévale connaissait la philosophie, la science et la médecine grecques grâce à un mouvement de traduction directe du grec vers le latin.

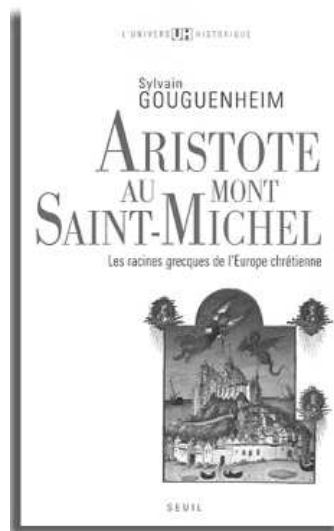
religion traditionnelle par excellence. Pour lutter contre cet ennemi irrécyclable, la soi-disant "Renaissance" et les prétendues "Lumières" ont usé de toute une mythologie désinformatrice, devenue aujourd'hui le catéchisme de l'extrême majorité de nos contemporains.

Mensonge

Parmi les points fondamentaux de cette mythologie figure l'apport islamique. Cette théorie est trop connue pour que l'on s'y arrête. On se contentera de la résumer d'un mot : les "ténèbres" culturelles du Moyen Âge n'ont été dissipées que grâce aux lumières d'une société musulmane brillante et cultivée, infiniment plus tolérante que nos temps féodaux, qui aurait transmis à l'Occident l'essentiel de l'héritage de la Grèce classique. C'est contre cette idée, bien évidemment fautive, que s'inscrit le salutaire ouvrage de Sylvain Gouguenheim,

Aristote au Mont Saint-Michel - Les racines grecques de l'Europe chrétienne, dans lequel il démontre, de façon très érudite, que l'héritage grec de l'Occident chrétien ne doit presque rien à l'islam.

Le but de la vulgate moderne étant d'amoinrir le prestige de tout ce qui occidental et chrétien, on ne pourra s'étonner des mensonges et des falsifications commises pour augmenter l'importance des traductions des auteurs de l'an-



tiqité du grec vers l'arabe, nombreuses dans l'Espagne musulmane, traduits par la suite en latin par des clercs et des savants chrétiens. Ce qui est beaucoup plus incroyable est la haine de soi, consciente ou non, qui a pu conduire certains universitaires, tels Alain de Libéra, spécialiste d'une mystique rhénane fortement influencée par les Pères hellénophones, à souscrire à cette légende qui ne peut tenir qu'en minimisant les contacts entre l'Occident latin et l'Empire chrétien d'Orient.

La chrétienté médiévale connaissait la philosophie, la

science et la médecine grecques grâce à un mouvement de traduction directe du grec vers le latin, « étonnant effort pluriséculaire dont la constance et l'opiniâtreté témoignent de l'intime conviction que là résidait la matrice de sa civilisation ». La langue grecque, qui fut celle de la rédaction des Évangiles, n'a jamais perdu de son prestige au cours du Moyen Âge, bien qu'elle ne fût plus parlée par le peuple, jadis bilingue. On rencontrait à Rome beaucoup d'orthodoxes hellénophones et leurs monastères étaient très nombreux, notamment en Calabre. La bibliothèque du Latran, enrichie par les papes successifs, fut un centre de redistribution des œuvres grecs grâce à l'activité de nombreux copistes.

Les musulmans et le grec

Sylvain Gouguenheim fait de Jacques de Venise, clerc italien qui vécut longtemps à Constantinople avant de devenir moine au Mont-Saint-Michel, l'exemple archétypal de ce lien constant, bien que distendu par les différences culturelles, mais surtout théologiques, entre ce qui fut les deux parties du même empire chrétien. C'est au mont Saint-Michel que ce moine traduisit en latin, dès le début du XII^e siècle une grande partie des œuvres d'Aristote, bien avant que celles-ci fussent traduites de l'arabe.

Alors que l'auteur insiste sur les "renaissances" successives de l'Occident chrétien, toujours liées avec le savoir antique, non sans que cela représente des inconvénients pour la pureté de la foi, il brosse, en revanche, un tableau sans complaisance du rapport de

ce savoir avec l'Islam. Si certains musulmans furent des érudits, ils furent toujours mal perçus par les autorités religieuses, pour lesquelles le Coran était non seulement une Révélation, mais la Parole même de Dieu, ce qui rendait difficile, voire impossible, toute recherche métaphysique. Ce n'est pas un hasard si la mystique "musulmane" est pleine d'emprunts au néoplatonisme ou au christianisme, car la lettre même de cette religion rend impensable la relation avec un dieu lointain et moralement ambigu, confiné dans sa transcendance, et décidant du bien comme du mal que font des hommes privés de liberté.

Il est d'ailleurs intéressant de constater à quel point, toujours pour minimiser le christianisme et les chrétiens, il est rarement fait mention du fait que la plupart des musulmans ignoraient le grec et furent initiés aux auteurs antiques grâce aux Syriaques chrétiens, qui les traduisirent dans leur langue dès le IV^e siècle, puis en arabe à partir du VII^e siècle, début de l'occupation musulmane de ces terres jadis romaines.

Le livre de Sylvain Gouguenheim constitue ainsi un véritable traité de "réinformation" dont la nécessité ne fait que s'accroître à mesure que les gouvernements démocratiques se font les complices de l'islamisation de l'Occident, par intérêt et par lâcheté, mais avant tout par haine de l'Europe chrétienne et monarchique.

JEAN D'OMIAC

* Sylvain Gouguenheim : Aristote au Mont-Saint-Michel - Les racines grecques de l'Europe chrétienne. Seuil, 280 p. 21 euros

REVUE

Bernanos l'inquiet de Dieu

Sous ce titre la revue FIDELITER publie un important dossier sur l'auteur de La Grande Peur des bien-pensants et du Journal d'un curé de campagne. Tour à tour les abbés Philippe Toulza, Philippe Bourrat et Vincent Béthin étudient les aspects de cette grande âme assoiffée de sainteté et hantée par la figure du prêtre "entre ciel et terre", tandis que le professeur Alain Lanavère montre son influence dans la littérature et que Michel Fromentoux présente les choix politiques pour le moins paradoxaux de cet ancien camelot du Roi. Comme dit l'abbé Régis de Cacqueray dans son éditorial, Bernanos (1888-1948), entre colères et désespérance, a pointé du doigt « cette atmosphère spécifique qui rend de nos jours considérablement plus difficile l'œuvre de la grâce », car notre monde est celui « où la pensée même de Dieu et de la gratuité de sa grâce a perdu tout sens ». Il ressort de ces pages fort riches que Berna-

nos ne fut en rien un maître, surtout pas en politique, mais qu'il nous laisse des pages sublimes et déchirantes stimulant la réflexion et pouvant ouvrir les yeux des lecteurs sur notre monde odieusement refermé sur "l'homme".

M.F.

* Fideliter, Éd. Clovis, BP. 88, 91152 Étampes cedex. L'ex : 23 euros.

BALLADE

Pour un brin de bruyère blanche

Chez nous, cerises et fraises rivalisent d'éclat vermillon, les groseilles en rosiraient presque et les lavandes risquent, en une nuit, leurs premières pointes bleues. Journaux et magazines ne vantent qu'îles lointaines et grand soleil, garanti sur facture.

À rebrousse-mode, comme il se doit, je n'envisage que d'éterniser l'aubépine, la jonquille et la primevère. En avant toutes. Cap sur le septentrion. J'ai besoin de ciels lavés, de vallées vertes où

paissent de grosses brebis, leurs agneaux dans les pattes, de lacs au milieu des ajoncs. Certes, pour ce faire, il faut sacrifier au dieu Hermès : voler, grimper, rouler...



Bonnie Prince Charlie

d'ailes en rails, mais le jeu en vaut la chandelle. Avec le vieux bruit de teuf-teuf à vapeur, familier encore à nos oreilles, on traverse, à vitesse réduite, tunnels et bois feuillus ; on a tout le temps d'apprécier le paysage : lochs et glens

(lacs et vallons pour le non-initié) se succèdent comme soleil et pluie ; la nature vous entoure, vous embrasse : on se fraie un passage entre deux haies de rhododendrons du plus beau rose et de genêts flamboyants (cette "planat ginstera" que certain roi Henry adopta comme emblème). On va vers la mer ; déjà on la respire. En face, les îles nous espèrent. D'une escapade en forêt on pourra rapporter un plant de bruyère blanche, ce porte-chance dont Flora McDonald orna le bonnet de Bonnie Prince Charlie, le prétendant Stuart. Il nous en est bien besoin.

MONIQUE BEAUMONT

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ? Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

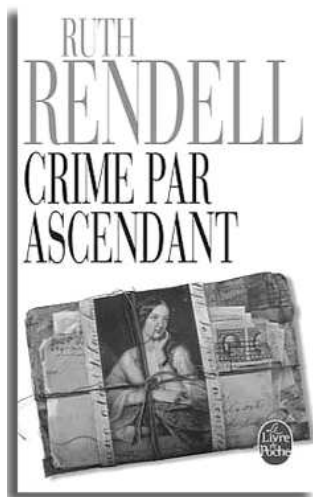
Bulletin d'abonnement en page 11

Tempora et Mores

La vie de Martin Nanther, pair héréditaire, a coulé sereinement jusqu'à la veille de l'an 2000. Au 1^{er} janvier, une réforme réduira la Chambre des Lords à ne plus compter que cent membres, dont il ne fera pas par-

Le roman policier, constitué, toujours davantage, un révélateur des mœurs contemporaines.

tie. Coup dur pour ses finances, alors que son épouse, victime de fausses couches, espère en des traitements coûteux pour mener une grossesse à terme. Dérivatif aux soucis de Martin, la biographie qu'il écrit, celle de son bis-



aiëul, Henry Nanther, médecin de la reine Victoria, spécialiste éminent de l'hémophilie. Hélas, à travers les documents d'archives, l'irréprochable docteur Nanther révèle un visage bien éloigné de la légende familiale, et même fort inquiétant. Pourquoi, sur le point de conclure une alliance inespérée, a-t-il rompu ses fiançailles et choisi d'épouser une jeune fille socialement moins intéressante ? Par amour ? Non puisque, sa fiancée assassinée dans d'étranges conditions, il s'est empressé d'épouser sa sœur. Tandis que les pièces d'un puzzle centenaire se mettent en place, révélant une invraisemblable, une monstrueuse vérité, et un secret qui broie la descendance du célèbre chercheur, Mar-

tin s'interroge douloureusement sur la paternité, la filiation, le châtement et le pardon.

Crime par ascendant, de Ruth Rendell, est une histoire qui baigne dans le sang, non celui des récits policiers ordinaires, mais celui de la vie qui se transmet, ou ne se transmet pas, celui des générations successives, de l'hérédité, des accidents génétiques. Certains lecteurs peuvent s'en trouver gênés. Les autres découvriront un roman admirablement mené, tour à tour féroce ou apitoyé, qui pose indirectement sous différents angles une question essentielle : jusqu'où la science a-t-elle le droit d'aller ? Reste à savoir si Ruth Rendell, si brillante soit-elle, y donne la bonne réponse...

La télévision passée au vitriol

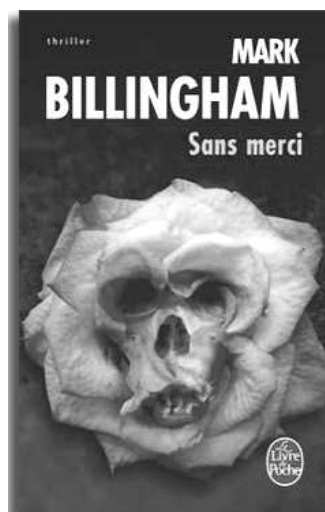
Autre phénomène, celui de la télé-réalité. *Résidence surveillée*, nouveau programme de la BBC, en représente l'archétype : dix jeunes gens, beaux et avides de célébrité, acceptent de s'enfermer pendant trois mois sur un plateau transformé en villa et d'y vivre nuit et jour sous l'œil des caméras et d'un public voyeur. Le concept commençant à s'user, la presse a prêté à la productrice un cuisant échec. C'était compter sans l'assassinat en direct de l'une des participantes. Comment peut-on tuer devant quarante caméras et des millions de téléspectateurs sans être identifié, alors que le coupable n'a pu quitter les lieux ?

Voilà l'insoluble problème de chambre close offert au commissaire Coleridge, ultime représentant d'une société britannique bien pensante qui peine à se reconnaître dans les divertissements en vogue. Confronté à une bande de crétiens hypocrites, prétentieux et calculateurs, le policier, surveillé par la planète télévisuelle fascinée, devra, s'il veut identifier l'assassin de ce huis clos pervers, apprendre à voir derrière les faux-semblants et décrypter les codes immoraux du monde médiatique.

Très habilement construit, *Devine qui vient mourir ce soir ?* de Boris Elton, plus qu'un remarquable polar, se révèle une satire au vitriol de la télévision et de la société du spectacle qu'elle a fabriquée. C'est juste, cruel, jubilatoire et intelligent au possible.

Laxisme et vengeance

A-t-on le droit de faire justice soi-même lorsque l'autorité compétente paraît avoir renoncé à ses prérogatives et laisse courir les criminels ? Beaucoup de gens, las du laxisme à l'égard des crapules, tendent à le penser. Aussi personne ne se montre-t-il très ému lorsque des violeurs trop vite libérés sont retrouvés sodomisés, torturés et étranglés dans des chambres d'hôtel. Cependant, quoiqu'il éprouve peu de tendresse



envers ces victimes-là, l'inspecteur Thorne se doit de retrouver le tueur. Pour seul indice, des photographies suggestives envoyées aux ex-détenus par une certaine Jane Foley, avec laquelle tous avaient rendez-vous à leur sortie de prison. Seulement, Jane Foley est morte trente ans plus tôt, assassinée par son époux au lendemain de l'acquittement de l'homme qu'elle accusait de l'avoir violée. Quant au mari, il s'est suicidé. Le couple laissait deux en-

fants, peut-être désireux de venger leur mère et ses semblables. Mais comment, après tant d'années, retrouver Mark et Sarah, évaporés sans laisser de traces, adoptés, privés de leur identité, et si bien renseignés sur les faits et gestes des repris de justice qu'ils pourraient appartenir à la police ou à l'administration judiciaire ?

Sans merci, de Mark Billingham, est un roman profond, efficace, qui, entre compassion et dérision, dénonce les failles criantes de la justice moderne autant qu'il met en garde contre la tentation de la vengeance, et sait rester toujours crédible, et humain.

Mœurs et dépravation

À en croire le commissaire Michele Ferrara, de la police de Florence, l'on a clos trop précipitamment le dossier du "Monstre", ce tueur en série qui, dans les années soixante-dix, terrorisa la Toscane en massacrant quatorze jeunes couples. Certes, un agriculteur a été arrêté, condamné, mais, derrière lui, n'y avait-il pas un réseau sataniste intéressant des notables ? En rouvrant l'enquête, Ferrara s'est fait des ennemis qui aimeraient lui voir commettre une erreur. Or, pour la première fois de sa carrière, ce flic intègre peine sur un dossier, celui d'un tueur en série qui s'attaque à des homosexuels, au demeurant discrets. Car les victimes, leurs mœurs exceptées, n'avaient rien en commun. Et que viennent faire ces lettres de menaces adressées au commissaire sur qui semble se focaliser le délire de l'assassin ? Les cadavres se succèdent, Ferrara devant être le septième, et la police n'a pas l'ombre d'une piste.

Michele Giuttari, lui-même responsable de la police judiciaire florentine, et qui ressemble comme un jumeau à son héros, signe, avec *Souviens-toi que tu dois mourir*, son premier livre, évidemment crédible et documenté, sur fond d'affaire de mœurs et de dépravation. Il s'agit d'un texte dur, cruel,

angoissant, qui souligne les profondes, les terribles mutations d'une société occidentale en général, italienne en particulier, en train, au fil d'une déchristianisation galopante, de perdre ses derniers repères.

Haines vindicatives

L'on n'est pas policier sans, un jour ou l'autre, s'attirer des haines vindicatives. Nicolas Sirsky, très jeune patron de la Brigade criminelle, le sait. Mais quel rapport entre lui et ces trois jeunes femmes atrocement assassinées en trois jours par un psychopathe qui promet de tuer jusqu'au dimanche suivant de la mort de « la septième femme » devant porter au commissaire Sirsky un coup dont il ne se relèvera pas ?

Nico ne connaissait aucune des victimes, issues de la haute bourgeoisie, très belles, enceintes depuis si peu de temps que leurs proches l'ignoraient. Seraient-elles toutes des patientes du beau-frère de Sirsky ? Hypothèse invraisemblable mais propre à aggraver le stress, et l'ulcère d'estomac du commissaire. Au fait, qui, dans son entourage, a pu se rendre compte qu'il éprouvait envers son médecin, la trop séduisante professeur Dalry, plus que de l'attrance ? Assez, peut-être, pour faire d'elle, la dernière cible du maniaque.

Frédérique Molay, lauréate du prix du Quai des Orfèvres 2007, écrit mal. Un défaut que le lecteur oublie, emporté par une intrigue certes sanglante mais remarquable, conduite tambour battant, autour de personnages attachants ; la réussite est paradoxale mais incontestable.

ANNE BERNET

* Ruth Rendell : *Crime par ascendant*. Le Livre de poche, 510 p., 6,95 euros.
Boris Elton : *Devine qui vient mourir ce soir ?* Le Livre de poche, 445 p., 6,95 euros.

* Mark Billingham : *Sans merci*. Latitudes, 454 p., 21,50 euros.

* Michele Giuttari : *Souviens-toi que tu dois mourir*. Le Livre de poche, 410 p., 6,95 euros.

* Frédérique Molay : *La Septième Femme*. Fayard, 465 p., 8,90 euros.

LYNDA LA PLANTE

Insoupçonnable

Le Masque - 475 p. - 21,50 euros

Neuf prostituées assassinées selon le même modus operandi en Angleterre et aux États-Unis, des affaires trop sordides pour retenir l'attention de la presse, du moins jusqu'au meurtre de Melissa, lycéenne de bonne famille dont la seule faute fut de s'être égarée dans un quartier chaud. Cette fois, l'opinion, choquée, exige des résultats. Pour l'inspecteur Langton, en charge de ces crimes et qui n'a jamais pu obtenir les renforts nécessaires, ce dernier drame représente la chance de coincer le coupable, identifié par plusieurs témoins. Mais qui croira qu'Alan Daniels, le plus prometteur des jeunes comédiens britanniques, puisse être un assassin sadique ? D'ailleurs, ses alibis sont inattaquables. Pour les démolir, Langton a un atout, l'inspectrice Travis, si naïve que Daniels ne paraît pas s'en méfier. À moins

qu'il ait déjà fait d'elle sa prochaine proie. Identifier d'emblée le coupable et axer toute l'intrigue sur les moyens de le confondre, tel est le pari, gagné, d'un roman intelligent et passionnant, construit autour d'Anna Travis, confrontée pour son premier poste au plus misogynne des milieux et à des horreurs difficiles à gérer.

RICHARD MONTANARI

Déviances

Pocket - 504 p. - 7,20 euros

Semaine sainte de cauchemar à Philadelphie : en trois jours, trois élèves d'établissements catholiques sont assassinées dans des conditions effroyables évoquant les mystères douloureux. Jessica Balzano, récemment mutée à la Criminelle, et son coéquipier, Byrne, traqueur redoutable des pervers doté d'un étrange sixième sens, savent qu'ils ne peuvent laisser le tueur poursuivre son macabre chapelet. Mieux vaut avoir le cœur solidement accroché

pour suivre cette enquête éprouvante où la terreur va crescendo sur fond de folie et de blasphèmes... L'on s'étonnera, cependant, qu'il faille les deux-tiers du livre aux deux policiers, catholiques, pour déchiffrer ce code religieux pervers. Il faut croire que la dévotion mariale n'est plus ce qu'elle devrait être dans l'Église américaine...

VEYS-ALVÈS

Malgret et l'affaire Saint-Pouacre

Robert Laffont - 56 p. - 13,95 euros

Poussé à bout par les bourdes répétées de ses inspecteurs, le fameux commissaire Malgret du quai des Orfèvres a décidé de prendre des vacances bien méritées. Hélas, son épouse a décidé qu'ils les passeraient au château de ses parents, dans leur village natal de Saint-Pouacre. Pour l'infortuné policier, le calvaire commence avec ce retour aux

sources. Aux prises avec un père régisseur qui ne lui a jamais pardonné d'avoir épousé la fille des "maîtres", un bataillon d'anciennes conquêtes persuadées d'avoir des droits sur lui, un beau-père en train de perdre la tête, un prétendu fantôme dans les combles du manoir, des plantations clandestines de cannabis dans les serres familiales, une série de mystérieux accidents de la route décimant les rares touristes, et un tueur masqué armé d'une tronçonneuse, Malgret n'aura guère le loisir de se détendre.

Cette parodie irrévérencieuse, très, des enquêtes du commissaire Maigret ne manque pas de qualités, à commencer par une bonne reconstitution graphique de l'atmosphère des années 50, et un humour parfois délirant. Reste que la fesse et le téton y abondent plus que nécessaire, et que le curé ancien patron de boxon recyclé dans le clergé constitue là une attaque inutile du catholicisme.

A.B

Pierre Boutang s'interrogeait sur ce qui, dans le régime républicain, pouvait servir le royalisme. C'est ainsi qu'il vit un temps, en De Gaulle, un serviteur

Redécouvrir Pierre Boutang

Le 27 juin 1998 s'éteignait Pierre Boutang. Philosophe, métaphysicien, il pratiqua le combat contre les imbéciles comme principe d'existence. Qu'avons-nous à retenir de son œuvre monumentale ?

potentiel de la cause nationale et royale. Certes, sous le président actuel, la situation a bien changé ! Mais conservons le cheminement : qu'est-ce qui, aujourd'hui, peut profiter à l'instauration de la monarchie en France ?

Pierre Boutang ne nous donne pas la réponse ; il nous a laissé des pistes, une profonde réflexion sur la nature du pouvoir dans un livre écrit en 1977 : *Reprendre le pouvoir*. Un apport considérable en philosophie politique. Le métaphysicien se pose à la fois comme héritier de la pensée politique hellène et de la doctrine maurrassienne. Toutefois, il développe une philosophie singulière. Sa conception de l'homme prend le contre-pied de la théorisation rousseauiste. Pour notre auteur, l'appartenance à une communauté politique ne peut être une affaire de préférence, mais s'inscrit dans cette « **situation idéale et non**

choisie » de la naissance. D'où le lien affirmé au nationalisme de Maurras : « **Bien loin que ce nationalisme fût une doctrine d'orgueil, il suspendait tous les bonheurs du monde à l'acte d'humilité initial, la reconnaissance d'une finitude originelle : je nais ici, et non ailleurs, fils d'une famille, héritier d'un nom. Il ne dépend pas de moi que la spiritualité humaine et la civilisation ne se manifestent pas comme un système de volontés mais comme une histoire.** »

C'est la notion de légitimité que Boutang veut d'abord restaurer. « **La légitimité est le caractère du pouvoir qui dévire d'une lex, une convention initiale enregistrée** », comme le furent les "lois fondamentales du royaume". Boutang précise que la justice est « **la cause véritable du pouvoir** ». Toute la question est ensuite de « **découvrir quel pouvoir et dans quelles conditions** » servira au mieux le bien commun.

Consentement populaire

Le consentement populaire est central chez Pierre Boutang. Ce n'est pas « **l'indéfini absolu** », il « **reflète des forces et des intérêts déterminés** ». S'il est mis en contact avec « **une pensée effective du bien commun** », alors se révèle l'autorité, entre « **l'unité abstraite d'une pure volonté du tyran** » et « **le chaos indéfini de la volonté populaire** ». L'institution monarchique ne suffit pas pour que soit effectivement établi le dialogue constructif du pouvoir ; mais

la monarchie, justement, est plus qu'une institution. Le consentement se définit comme le sentiment général dans le peuple que le pouvoir est « **de bonne volonté** ». Les démocraties contemporaines gâchent presque inévitablement l'effet de politiques par-



fois bonnes ; parce que la perception du souverain est tout autre que celle d'un pouvoir légitime, l'effet des mesures ne peut être que technique, s'immisçant rarement dans l'ordre du sentiment. Exercer le pouvoir est alors conçu comme le fait de décider et d'arbitrer, mais aussi de « **vivifier et préserver la réalité de ce dialogue sans lequel l'être du pouvoir et du politique est fondamentalement menacé** ».

Pierre Boutang développe la notion de dialectique du pouvoir. Il introduit la distinction entre l'État et la société civile, innovant considérablement par rapport à Maurras, qui n'avait pas défini solidement en quoi le peuple pou-

vait entrer dans cette dialectique. Une négligence qui contribue à l'amalgame entre monarchisme et autoritarisme, et ne rend pas justice aux nuances de la pensée maurrassienne.

Pas d'autorité sans légitimité

Boutang reprend le modèle du Philèbe, vision métaphysique de la finitude. Platon y explique que chaque réalité terrestre est le produit d'un déterminant et d'un déterminé. Cette idée est utilisée au sens politique par Boutang, et c'est là qu'il rompt avec la pensée moderne du pouvoir. Il introduit un mouvement intérieur au pouvoir, qu'il décompose selon la séquence de Platon : un déterminant rencontre un déterminé et crée un mixte qui est la réalité perçue. Une dialectique intervient entre trois éléments : la légitimité, le consentement et l'autorité. Mais ceux-ci jouent dans un sens différent pour l'État et pour le peuple. Pour l'État, ce qui est déterminant – ce qui est défini, ce que l'on peut limiter –, c'est la légitimité. On sait si un pouvoir est légitime selon qu'il agisse ou non en fonction du bien commun : c'est le critère de légitimité ; donc, la légitimité est déterminée. Elle rencontre le consentement, qui est indéterminé parce que nous ne savons pas si il existe, ni comment il se manifeste. Au moment où la légitimité rencontre le

consentement populaire, se crée l'autorité : elle est le mixte, ce que l'on voit du pouvoir, de l'État. Boutang résume cela sous la forme d'un tableau (voir ci-dessous) :

Il poursuit en montrant que plus un pouvoir est légitime, plus il agit pour le bien commun, moins il est contestable. Comme tous les représentants de la pensée traditionnelle, Boutang perçoit la force de l'*habitus*. C'est une critique subtile de la démocratie : la suspicion sur la légitimité du pouvoir est plus courante, le consentement ne rencontre plus la légitimité, d'où la crise d'autorité. Une critique très subversive et philosophiquement forte. Boutang va au-delà des arguments réactionnaires contre la démocratie, car il accueille le consentement comme une réalité intrinsèque du pouvoir. Il est là à l'opposé de Joseph de Maistre.

Boutang ne croit pas à la restauration de la monarchie par la force. Elle nécessite le consentement du peuple, et donc la reconnaissance de la légitimité de la monarchie. Sans quoi il n'y aura pas de restauration parce que le roi n'aura pas d'autorité.

La grande force de la démonstration est qu'elle est à la mesure de la politique d'aujourd'hui, de ce qu'est le pouvoir. Sa grande faiblesse est qu'elle n'est pas modélisable de manière simple. Le style d'écriture de l'auteur étant parfois obscur, la théorie n'est pas évidente à appréhender. À nous, militants royalistes de 2008, d'utiliser cette pensée, ses concepts, au service de notre cause !

HÉLÈNE NOWAK

	DÉTERMINANT	INDÉTERMINÉ	MIXTE
□ POUR L'ÉTAT	Légitimité	Consentement	Autorité
□ POUR LE PEUPLE	Autorité	Légitimité	Consentement

CHRONIQUE

Après les exhortations ressassées à propos des drames de la dernière guerre et des vertus exemplaires

Les personnages évoqués dans cette mémoire, tantôt monotone et grisâtre, plus souvent encore sinistre et sanglante, nous inviteraient facilement à la misanthropie.

de Mai 68, nous sommes parvenus à identifier la mémoire avec un devoir, et le devoir lui-même avec un rabâchage scolaire inlassablement seriné.

La mémoire elle-même est devenue une somme d'obligations et d'intérêts ; elle semble ne plus se référer à ce que j'appellerais volontiers "la mémoire artiste", poème intérieur, composition accordée à l'ardeur et à la gloire de la vie. Les personnages humains évoqués dans cette mémoire, tantôt monotone et grisâtre, plus souvent

encore sinistre et sanglante, nous inviteraient facilement à la misanthropie ; et la mémoire, éventuellement impitoyable pour les grands coupables historiques, paraît éblouir par contagion les individualités puissantes, les héros, les grands hommes.

Monstres mythologique

On a dit qu'il n'y avait pas de grand homme pour son valet de chambre ; il est à craindre désormais que la grandeur soit un concept interdit à qui vient parler des hauts faits et de toute réussite. Nous récolterons l'image d'un présent défiguré et parfois souillé dans la mesure où il est lui-même appelé à devenir un passé et, par voie de conséquence, une future victime de la mémoire. La Mémoire va prendre rang parmi les monstres mythologiques, mégères ou gorgones promises à une destinée de cannibalisme.

Nous allons hériter, nous les enfants-du-Siècle, d'une mémoire

encombrante ou suspecte, dont l'imagerie va de plus en plus ressembler aux extravagances sinistres du prétendu "Art moderne" ; il n'est pas impossible qu'il existe entre ces deux domaines du rêve



La mémoire française nous apparaît dans l'image de Jeanne d'Arc

indésirable ou du désespoir abyssal, une parenté qui ne tient pas seulement à la coexistence chronologique. Il nous faudra réhabiliter la mémoire, élaborer un art de la composition picturale, et re-

conquérir un goût du cérémonial. Les personnages évoqués, sans être nécessairement idéalisés, seront conviés à une Fête de l'Humain, dignement vêtus et leur présence ne sera point destinée à entretenir cette rage morbide hostile à toute confiance dans les "jours venants". Et un authentique devoir de mémoire découvrira ses lignes essentielles dans une mémoire française qui nous apparaît dans l'image de Jeanne d'Arc au Sacre de Reims, debout et tenant son étendard.

Espérance

Remarquons en passant que les mois printaniers et déjà estivaux sont noblement pourvus d'occasions mémorielles dignes de ce nom : Pâques ou le Passage, la Pentecôte ou la glorieuse arrivée de la Suprême Lumière... Il n'est pas jusqu'à la Fête de la victoire encore récente, et celle-même du Travail qui ne supposent une Mémoire dispensatrice d'espérance et conseillère d'action.

Il nous arrive de réfléchir au sens du mot "mémorial" et aux images qu'il suggère. S'il nous apparaît comme un monument, si glorieux qu'il soit, il est de préférence consacré à des épisodes tragiques ou guerriers ; en tout cas, il traduit le sentiment d'une gravité imposante, impressionnante. Nous rêvons parfois d'un mémorial embelli de sculptures évocatrices d'imageries heureuses.

La Mémoire est, de toute façon, une situation personnelle, une familiarité, un attendrissement parfois. La Mémoire, c'est aussi une Fête des Mères, une résurgence heureuse de notre vie passée, des vies qui nous précéderent dans nos parentés et dans les collectivités auxquelles il nous aura été donné d'appartenir. Notre Mémorial, c'est quelque chose comme un blason ancien, un complexe héraldique dont chaque trait, chaque figure honore ce que nous fûmes, ce que nos ascendances et nos vies personnelles ont ambitionné, tout ce dont la France reste pour nous l'image : un drapeau déployé comme un devoir sur un ciel incertain....

JEAN-BAPTISTE MORVAN

Communiqué du Comité directeur

Le Comité directeur de l'Action française réuni le 10 mai 2008, veille du cortège de Jeanne d'Arc, a souhaité à cette occasion redire sa fidélité à tout ce qui fait l'Action française, son combat et ses raisons.

Fidélité au nationalisme, dont le souverainisme n'est qu'un aspect – particulièrement important aujourd'hui – mais qui doit être complété et corrigé par une critique de l'idée de souveraineté populaire.

Fidélité à la monarchie, sans laquelle tout ce que veut conserver le nationalisme se perd nécessairement et en premier lieu la souveraineté elle-même.

Fidélité à la Maison de France et à son chef, M^{gr} le Comte de Paris, Duc de France, sans lesquels le recours au roi reste théorique, abstrait et par là même inefficace.

Fidélité à l'histoire de l'Action française dont nous pouvons être

fiers et que nous assumons dans son ensemble sans esprit de repentance.

Fidélité à Pierre Pujo et à son désir de faire de l'Action française et de son journal une oeuvre d'abord et essentiellement politique dont la principale caractéristique soit de porter sur les faits de l'actualité la plus quotidienne un regard supérieur éclairé par la raison, le bon sens et le souci du Bien commun.

Le Comité directeur a également souhaité rappeler à tous les responsables du mouvement et du journal ainsi qu'aux délégués locaux, que toute autorité s'exerçant à l'Action française tire sa légitimité du Comité directeur et est donc responsable devant lui.

STÉPHANE BLANCHONNET

Président du Comité directeur de l'Action française

L'AF CONTINUE !

L'Action française a traversé quelques remous ces dernières semaines. Le président du Comité directeur, Stéphane Blanchonnet, avait demandé la publication du communiqué reproduit ci-contre dans le numéro 2749 du journal. Il entendait rappeler la fidélité de l'AF à l'héritage dont elle est dépositaire, répondant à l'inquiétude de nombreux sympathisants. S'étonnant des opinions "néo-légitimistes" du nouveau directeur de la rédaction, certains s'imaginaient, par exemple, que l'Action française avait renié son soutien à la famille de France ! Nous nous devons de rassurer nos lecteurs.

Mais tous nos collaborateurs ne l'ont pas entendu de cette oreille. Le soir du bouclage, un groupe de militants a envahi le bureau de la rédaction. Bien décidés à nous empêcher de travailler sereinement, ils exigeaient le retrait du communiqué, ou, à défaut, celui des articles dont ils étaient les auteurs. Dans ces conditions, il était impossible de terminer la fabrication du journal, dont le bouclage – fort laborieux – est intervenu avec une semaine de retard.

En conséquence, Philippe Champion et Thibaud Pierre ont été démis de toute responsabilité à l'Action française par le président du Comité directeur. Les activités du mouvement s'en trouvent perturbées, mais les camelots du Roi restent mobilisés : nous saluons leur dévouement exemplaire, et vous invitons à rejoindre dès maintenant leurs équipes de vendeurs !

Des rumeurs ont annoncé la disparition du journal. En dépit des difficultés, la parution continue, vous en êtes les premiers témoins. Marielle Pujo continue d'en assurer la responsabilité légale ; de jeunes collaborateurs se sont impliqués, soulageant à peine Michel Fromentoux, le rédacteur en chef, dont la charge est toujours aussi lourde... Ils ont besoin de votre aide ! Une aide financière bien sûr : vos contributions à la souscription, même modestes, sont une nécessité vitale. Mais nous comptons également sur vos réactions : que vous soyez déçu ou enthousiasmé par le journal que vous tenez dans les mains, faites le savoir ! Vos commentaires façonneront peu à peu l'évolution d'un organe dont la fidélité à l'héritage d'AF ne saurait se confondre avec un quelconque conservatisme. L'avenir nous appartient, à nous de préparer le retour du roi !

LE MONDE ET LA VILLE

ORDINATION

○ Nous apprenons avec beaucoup de joie l'ordination sacerdotale de notre ami **l'abbé François-Xavier de DAINVILLE**. Elle lui est conférée ce jeudi 2 juillet 2008 par S.E. M^{gr} Raymond Burke, archevêque métropolitain de Saint-Louis (E.-U.) en l'église de Santi Michele e Gaetano à Florence (Italie); En outre l'abbé François-Xavier de Dainville célébrera sa première messe solennelle le dimanche 7 septembre 2008 à 16 heures en l'église du Val-de-Grâce, place Lavéran, Paris 5^e.

Jusqu'à son entrée au séminaire de l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre, François-Xavier a été un militant d'Action française exemplaire fortement estimé de ses camarades autant que de ses aînés.

Toute l'Action française présente en ce grand jour ses félicitations au général Pierre-Marie de Dainville et à Madame et forme pour François-Xavier des vœux ardents et affectueux de fructueux apostolat, tout en l'assurant de ses ferventes prières.

DÉCÈS

○ Nous apprenons avec beaucoup de peine le décès de **M^{me} Auguste BERRET**, née Suzanne Plumier.

Sa mère était fière d'être marraine du prince Michel de France et son beau-père était fondateur et secrétaire d'une section d'AF.

Son sourire restera au cœur des habitués de nos manifestations et des amis qu'elle accueillait si volontiers autour de Pierre Pujo et des princes.

Nous présentons à notre ami Auguste Berret nos bien vives condoléances avec l'assurance de nos prières pour le repos de l'âme de son épouse.

BOURGOGNE

Rassemblement royaliste du dimanche 6 juillet



À l'occasion des 100 ans de l'Action Française, les royalistes de Bourgogne et des provinces limitrophes se réuniront à Saint-Jean de Vaux (à 10 minutes de Chalon-sur-Saône en Saône-et-Loire).

– 12 h 00 : apéritif

– 13 h 00 : grand buffet bourguignon

– 15 h 30 : allocutions, animations, visite des stands...

Inscription par téléphone au 06 62 48 12 31 ou par courrier au CLIP 20 rue Auguste Comte 69002 Lyon

Participation : 25 euros

Étudiant : 20 euros

Famille nombreuse : 10 euros par adulte, gratuité pour les enfants

RECHERCHE VENDEURS VOLONTAIRES - CAMELOTS



Recherche tous documents concernant les Camelots du Roi (souvenirs, insignes, récits)

Venez rejoindre nos équipes de vendeurs au service du Roi !

Prière d'entrer en contact avec : Frédéric Wincler : fredericwincler@yahoo.fr

camelotsduroi.canalblog.com



VOUS CHERCHEZ

L'ACTION FRANÇAISE 2000 ?

Visitez ce site Internet pour trouver le journal dans un kiosque près de chez vous :

www.trouverlapresse.com



"A long terme, nous sommes tous morts"

Depuis plusieurs semaines, les responsables des grands organismes financiers nationaux et internationaux se sont succédé aux tribunes des

creusé par le capitalisme financier contemporain. « **A long terme, nous sommes tous morts** », disait Keynes pour répondre aux théories de la régulation in fine par

matières premières ? En retour, comment la piètre santé des banques et leur précaire stabilité financière seront-elles affectées par la détérioration de l'environ-

comme des factures non soldées ou des prêts à risques, en titres financiers émis sur le marché des capitaux. Ce tour de passe-passe a fait la fortune des spéculateurs

sont partis à l'assaut des cours des matières premières, des denrées alimentaires et de l'énergie. Aujourd'hui, les fameux « **stabilisateurs automatiques de l'économie** », tant vantés par l'école libérale, ne fonctionnent pas et la fuite en avant est désormais la seule règle en vigueur.

Face à cet état des lieux plus que préoccupant, nos banquiers centraux se trouvent bien démunis malgré leurs paroles rassurantes. En effet, ils doivent prendre en compte, dans une équation insoluble, deux phénomènes rarement concomitants des deux dernières décennies : l'inflation et la stagnation. L'inflation générée par les bulles spéculatives consécutives et la stagnation provoquée par leur éclatement. Le ralentissement économique exigerait une baisse des taux, la flambée des prix nécessiterait leur relèvement. La Réserve fédérale américaine (Fed) a choisi, mercredi, de ne pas choisir. Elle a laissé ses taux inchangés, durci en même temps son discours vis-à-vis de l'inflation tout en exprimant ses craintes sur la croissance. La Banque centrale européenne (BCE), de son côté, a clairement tranché en poursuivant de ses foudres l'inflation au péril de la croissance.

À l'évidence, en l'absence de leviers politiques forts, comme les réglementations nationales, les gardiens des temples de la monnaie ne peuvent que constater leur impuissance à influencer le cycle de l'économie.

PATRICE MALLET

Alors que la crise financière et énergétique menace de s'aggraver, les États, qui ont démissionné au profit des banques centrales, n'ont plus les moyens de se protéger.



Dans le système financier actuel, rien ne peut empêcher la formation des bulles spéculatives.

medias pour affirmer que la situation économique mondiale est désormais stabilisée et que « **le plus gros de la crise financière est passé** ». Faut-il voir là un optimisme aveugle ou un mensonge délibéré ? Dans tous les cas, il est très difficile de croire sur parole le gouverneur de la Banque de France, Christian Noyer, quand il explique, comme il l'a fait récemment dans les colonnes du journal *Le Monde*, qu'il ne faut pas craindre une deuxième vague dans la crise des *subprimes* et que les pertes nouvelles des banques résistent « **du fonctionnement normal du cycle économique** ».

Car, alors que de nombreux établissements bancaires annoncent, en effet, de massives dépréciations d'actifs, on ne peut s'empêcher de voir dans ces nouvelles difficultés un pas supplémentaire en direction du gouffre

la main invisible du marché. Pour au moins trois raisons, cette vision est plus que jamais d'actualité.

Cercle vicieux

Tout d'abord, il n'est pas exclu que « **le fonctionnement normal du cycle économique** » ne tourne pas purement et simplement à la catastrophe. On peut déjà observer, par exemple, les dégâts que provoque, sur l'industrie automobile, le double choc de la restriction du crédit et de la flambée des prix du pétrole. Jusqu'où l'économie réelle sera-t-elle contaminée par le fonctionnement erratique des marchés de l'immobilier et des

nement économique ? Ne risquons-t-on pas d'entrer dans un cercle vicieux, où les difficultés économiques entraîneraient des dégâts financiers... et réciproquement ?

Inflation et stagnation

Ensuite, la crise financière des *subprimes* se traduit par une contamination lente mais certaine à l'ensemble des sphères bancaires et boursières, en raison du mécanisme implacable de la titrisation. Géniale pour les uns, irresponsable pour les autres, cette technique financière a permis de transformer des créances douteuses,

durant plusieurs années, mais a également fait reposer les marchés financiers sur du sable, à un point tel qu'aujourd'hui rares sont les banquiers capables de distinguer un actif sain d'un actif assis, partiellement ou en totalité, sur des créances insolubles.

Enfin, rien dans le système financier actuel ne peut empêcher la formation des bulles spéculatives. La démission des pouvoirs politiques nationaux et l'autonomie des banquiers centraux, centrés uniquement sur les questions de stabilité monétaire, y sont pour beaucoup. Après la débâcle du marché immobilier américain, les fonds spéculatifs de toute nature

CETTE ANNÉE-LÀ : 1415

Cette année-là, la trente-cinquième de son règne, Charles VI, quarante-sept ans, n'était, hélas, plus en état de s'intéresser aux événements dramatiques que vivait le royaume de France. Depuis ce sombre jour d'août 1392 où, dans la forêt du Mans, il avait vu soudainement un homme en haillons s'emparer des rênes de son cheval et que, se croyant entouré d'ennemis, il s'était mis à donner de furieux coups d'épée sur tout son entourage, le roi avait commencé de donner d'alarmants signes de folie. L'année suivante où lors d'une fête costumée ayant mal tourné, il avait vu quatre de ses compagnons mourir brûlés vifs et n'avait que de justesse échappé au même sort, son mal s'était aggravé et il se trouvait depuis lors plongé ordinairement dans une véritable hébété.

Comme à chaque fois que le roi était inapte à gouverner, la situation était devenue républicaine, les oncles du roi s'étant attribué la régence et n'ayant réussi qu'à attiser les querelles partisans en vue de manipuler la population parisienne. Des "journées" réellement révolutionnaires se déroulaient au moment même où le roi d'Angleterre (Henri IV, puis son fils Henri V à partir de 1413), reven-

diquait de plus belle le trône de France. Car on était en pleine "guerre de Cent Ans" – cette guerre cruelle qui aurait été bien écourtée si le sage Charles V (1338-1380) avait régné plus longtemps sur la France. Avec l'aide de Du Guesclin n'avait-il pas renvoyé les Anglais chez eux ?

Le malheur voulait qu'en France, en ce début de XV^e siècle, la plupart des têtes pensantes fussent mûres pour l'abandon. Le laisser-aller était à la fois politique, intellectuel, universitaire, moral et spirituel. Des rêves d'Europe marchande édifiaient sur les ruines du royaume capétien agitaient les esprits affairistes, à commencer par le propre oncle du roi Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et aussi par mariage comte de Flandre, chef du parti bourguignon, dont le fils Jean sans Peur, avait en 1407 fait assassiner le duc d'Orléans, frère du roi et chef du parti français, dit armagnac. Depuis lors, les foules déchaînées se battaient dans Paris.

Dès son avènement sur le trône anglais, Henri V, vingt-huit



Charles VI
La situation était devenue républicaine...

ans, avait pensé que son heure était venue. La France sans chef semblait dans tous les désordres tandis que lui se préparait, s'organisant, calculait.

Azincourt

Depuis août 1414, il demandait la main de Catherine, treize ans, fille de Charles VI et d'Isabeau de Bavière. Sans réponse il

débarqua le 13 août 1415 à Harfleur avec 1 400 navires et 30 000 hommes. Le siège fut plus difficile qu'il ne le prévoyait ; il lui fallut en septembre tenter de remonter vers Calais pour mettre à l'abri son armée épuisée et atteinte de dysenterie.

Or voici contre toute attente, que le roi de France ayant convoqué le ban et l'arrière ban, et même la piétaille, une armée française de plus de 30 000 hommes sous les ordres du connétable d'Albret, vint couper la route aux Anglais qu'elle rencontra entre Azincourt et Tramecourt, non loin de l'estuaire de la Somme. C'était le 24 octobre, veille de la Saint Crépin. comme le ferait remarquer un jour Shakespeare. Henri V, qui ne disposait que d'à peine 15 000 hommes fatigués se sentit défaillir.

Or la France perdit sa chance. D'Albret ne pouvait qu'appliquer les volontés des princes représentant le Roi (Orléans, Bourbon, Alençon), mais ceux-ci dédaignaient les avis de militaires chevronnés comme le maréchal de Boucicaut. Bainville dit à ce sujet :

« **Nous n'avions plus d'autres soldats que ces gentilhommes imprudents.** »

Résultat : des heures perdues en tergiversations, une nuit passée à dos de cheval faute de pouvoir dormir sur le sol détrempé, et au matin du 25, les Anglais ayant repris confiance en eux, les soldats français complètement déconcertés par l'avalanche des flèches ! Une vraie boucherie pied à terre à coups de haches et d'épées, sur un sol boueux où les gentilhommes s'engloutissaient. Le roi anglais ayant facilement pris 1 700 prisonniers les fit exécuter aussitôt contre toutes les règles de la chevalerie. En tout 10 000 Français tués – la fine fleur de la noblesse française ! – contre 1 600 du côté anglais. Charles d'Orléans, neveu du Roi, fut emmené captif en Angleterre. Il devait y rester vingt-cinq ans, cultivant quand même avec bonheur la poésie.

Le désastre était total. Henri V allait cinq ans plus tard obtenir d'Isabeau de Bavière tout ce qu'il voulait. Mais il restait encore deux fils à Charles VI (Jean, et Charles) et à Domrémy une petite Jeanne avait trois ans... Avec l'aide de Dieu, la France ne serait pas perdue.

MICHEL FROMENTOUX